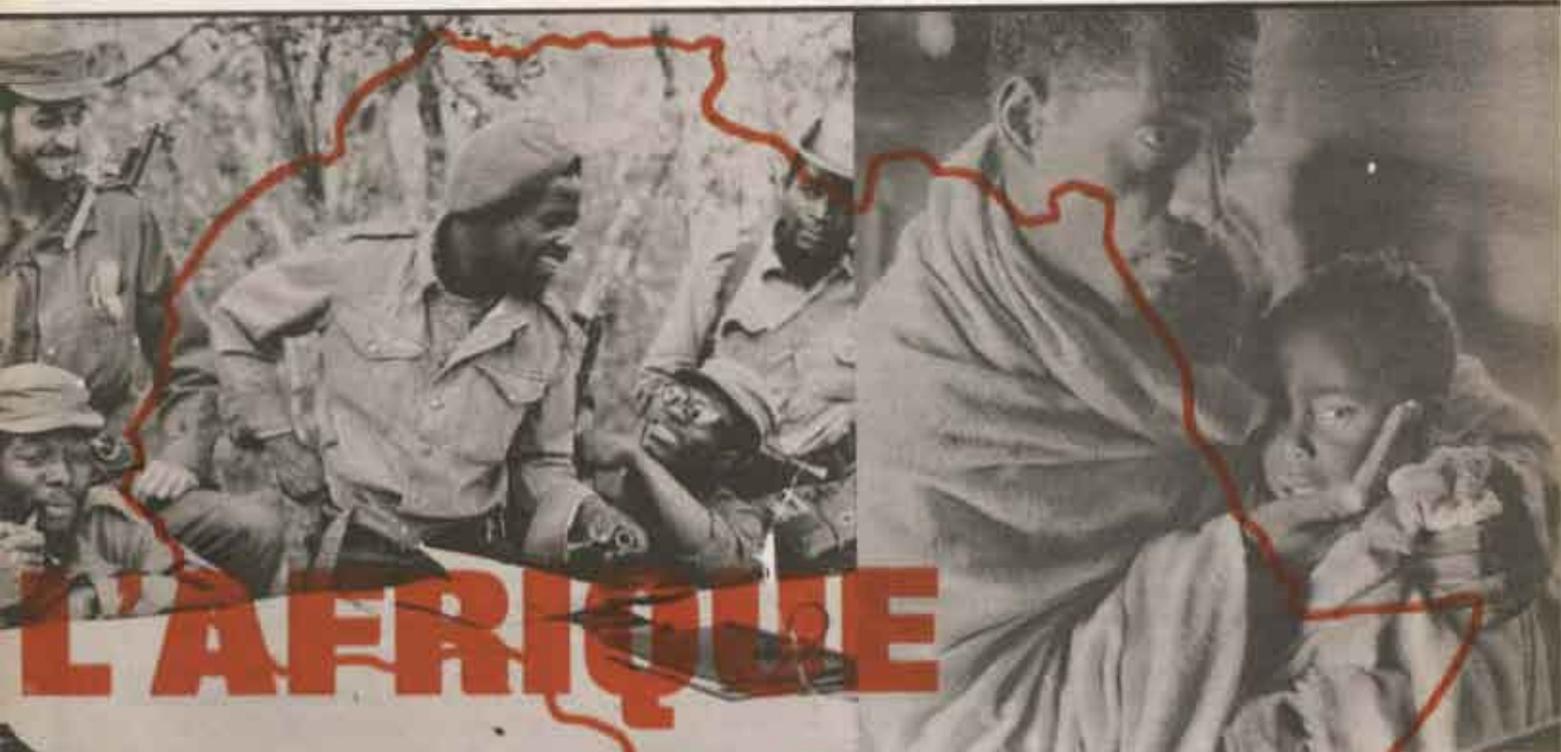


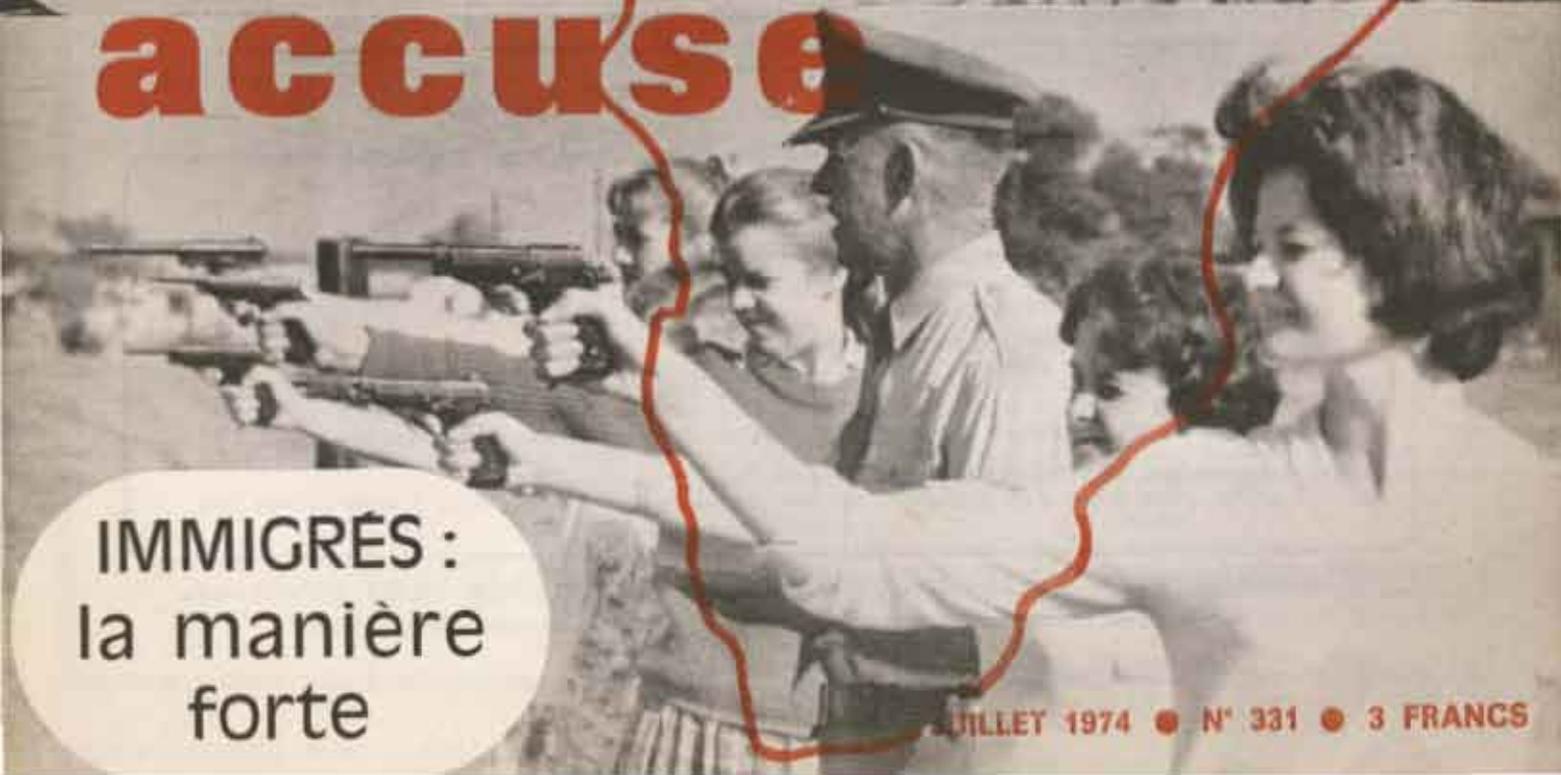
droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

"Ordre
Nouveau"
condamné



L'AFRIQUE accusée



IMMIGRÉS :
la manière
forte

JUILLET 1974 ● N° 331 ● 3 FRANCS

"Une famille comme les autres"

« C'est bien parce que cette famille est comme les autres que son martyr revêt un caractère exemplaire. »

M.C.

Presse Nouvelle Hebdo.

« Denise Baumann se résoud à présenter et à tirer les conclusions de cette correspondance qu'aucun d'entre eux n'aurait imaginé pouvoir être publiée. »

Bulletin Critique
du Livre Français.

« Un très beau livre qu'il faut lire et faire lire. Vous ne le trouverez pas dans les vitrines, il n'a pas de croix gammée sur la couverture ni le nom d'Hitler ou d'un quelconque bourreau. »

Le Patriote Résistant.

« ...Elle ajoute une pierre de plus, une pierre nécessaire au monument de lutte contre l'oubli que constituent les récits, les témoignages, les recherches sur ce que fut le génocide du peuple juif... »

Serge KLARSFELD,
Le Droit de Vivre.

« Non elle n'est pas comme les autres, cette famille, car elle est juive... »

Coopération Féminine.

« Le racisme reste endémique, chez nous comme ailleurs... Comment un éducateur peut-il vacciner ses enfants à l'égard de ce virus ? En leur faisant lire ce livre... »

J. ORMEZZANO,
L'Ecole des Parents.

« ...Dans le prologue et l'épilogue qu'elle donne à cette correspondance, c'est plus qu'un cri de douleur inapaisé, c'est un véritable réquisitoire qu'elle prononce contre le crime où tous les siens, et tant d'autres millions de juifs, ont été immolés... »

La Revue Encyclopédique Juive.

« Rien. Même pas un témoignage pour l'histoire, car tout cela, nous le savions. Mais ces voix, demi-éteintes, nous disent obstinément l'angoisse des innocents suppliciés. De tous les innocents marqués du signe d'infamie. »

Paul GILET,
Le Monde.

« Ce que nous ne mesurons pas toujours suffisamment, c'est le mal que les doctrines racistes ont causé, et combien cette peste est encore vivace. C'est pourquoi je pense que Denise Baumann, seule rescapée d'une famille juive, tout entière passée aux crématoires, a fait une œuvre courageuse et nécessaire en rassemblant et en publiant les lettres des siens. »

Marianne MILHAUD,
Heures Claires.

« Les souvenirs, pour la postérité, se vêtent en dimanche. On ne garde que les plus beaux ou les plus significatifs. On trie même sans le vouloir. C'est ce que n'a pas fait Denise Baumann. »

André CAUSSAT,
L'Humanité Dimanche.

UNE FAMILLE COMME LES AUTRES (19 F)

Lettres d'une famille juive sous l'occupation, réunies et présentées par Denise Baumann.
Préface de Pierre Gascar.

Aux Editions Droit et Liberté

- LA SANTE DES MIGRANTS (7 F) :
Onze éminents médecins analysent pour la première fois ce grave problème. Format poche, 4 pages photos hors texte.
- LE LOGEMENT DES MIGRANTS (6 F) :
Constat et suggestions de sept associations. Format poche (épuisé).
- UN DRAME A BORDJ HINDEL (19 F) :
Amour et racisme dans l'Algérie coloniale. Récit de Claude Labarraque-Reyssac.
- UNE ECOLE CHEZ LES TZIGANES (10 F) :
Témoignage d'un instituteur, par Jean-Claude Sangan. Format poche, 4 pages photos hors texte.

A commander à « Droit et Liberté », 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris - C.C.P. 6070-98 Paris

Pour les frais d'expédition, ajouter 2 F pour un volume et 4 F pour deux volumes et plus.



Maurice Cantacuzène

le M.R.A.P. a 25 ans

Une inoubliable journée

par Charles PALANT
vice-président du M.R.A.P.

LE 22 mai 1949 se déroulait la première Journée nationale contre le racisme, l'anti-sémitisme, pour la paix : ce fut la naissance du M.R.A.P.

Cette journée reste, pour tous ceux qui y participèrent, au Cirque d'Hiver de Paris, un souvenir inoubliable. Par milliers, délégués et invités, venus de toute la France, se pressaient sur les gradins, tandis que les représentants de plus de cent organisations se succédaient au présidium de cette assemblée extraordinaire, à la fois grave et enthousiaste.

Quatre années après la défaite militaire du nazisme, le souvenir des crimes hitlériens était encore si vif dans la mémoire des survivants et des combattants de la Résistance, comme dans celle de l'opinion la plus large, que la simple évocation des martyrs du fascisme faisait monter les larmes aux yeux des plus endurcis.

Et comment rester insensible en entendant les représentants de tant de pays lointains dire la condition misérable de leurs peuples, la réalité parfois atroce du joug colonial et l'abnégation héroïque des combattants pour l'indépendance et la liberté.

CAR, ce jour-là, s'exprimait au Cirque d'Hiver la haute conscience des antiracistes de France, fraternellement et solidairement unis : ceux qui, persécutés de l'hitlérisme et de ses complices, comprenaient que la victoire de 1945 ne marquait pas la fin du racisme et ceux qui allaient écrire — hélas ! si souvent avec leur sang — les pages historiques de la décolonisation.

Par le manifeste final de cette première Journée nationale s'affirmait une nouvelle génération de combattants antiracistes, au seuil d'un engagement qui, vingt-cinq ans après, garde toute sa valeur : « Nous lutterons parmi les centaines de millions d'hommes de toutes langues et de toutes couleurs qui se sont levés pour défendre la paix et l'amitié entre les peuples... »

« Nous sommes pour l'interdiction de l'arme atomique et de toutes les autres armes d'agression... »

« Nous sommes contre toute oppression nationale et coloniale, pour l'indépendance des peuples. »

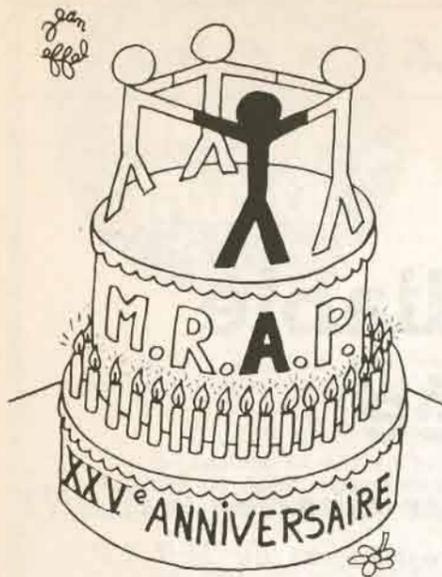
Saluant la naissance de l'Etat d'Israël, le manifeste poursuivait :

« Nous ne permettrons pas qu'Israël soit transformé en une base militaire d'agression et en un tombeau pour ses enfants. »

LA grande manifestation du 22 mai 1949, qui donna naissance au M.R.A.P., reflétait, en outre, avec une remarquable fidélité, la France antiraciste dans toute sa diversité. Elle s'y exprima par les voix les plus authentiques : travailleurs de toutes origines ; puis Alain Le Leap, secrétaire général de la C.G.T. ; savants tels les professeurs Jeanne Lévy, Jean Painlevé, Marcel Prenant, Jacques Hadamard ; artistes parmi les plus prestigieux tels : Marc Chagall, Armand Salacrou, Françoise Rosay, Aimé Césaire, etc. ; avocats éminents : Moro-Gaffieri, Gabriel d'Arboussier et tant d'autres vers qui montaient les ovations de l'assistance au fur et à mesure que le président André Blumel annonçait leur présence.

Raconter, résumer une telle journée ? Cela est bien difficile en quelques lignes. Cependant que résonnent dans la mémoire les paroles du grand tribun catholique Marc Sangnier : « Ce qui me frappe, dit-il, c'est votre volonté de faire appel, non seulement aux hommes d'un parti, d'une philosophie ou d'une confession religieuse, mais à tous les hommes. »

Et cet appel passionné du grand résistant, du grand républicain Yves Farge : « Union avant le malheur et pour conjurer le malheur. »



25 années de

(Suite)

Dans un premier article (« Droit et Liberté », mai-juin 1974), nous avons évoqué la fondation du M.R.A.P., en mai 1949, alors que les crimes hitlériens avaient donné à l'antisémitisme une dimension d'horreur sans précédent. Le nazisme n'est certes pas effacé de l'actualité et de nos préoccupations. Le M.R.A.P., en 25 ans, a été confronté à toutes les formes de racisme et les a combattus par tous les moyens possibles. Le vote de la loi du 1^{er} juillet 1972 fut l'un de ses plus brillants succès. Nous traitons aujourd'hui de son action, de plus en plus importante, pour faire face aux problèmes du tiers monde et de l'immigration.

Eux aussi ils sont des hommes

« TIERS MONDE » : le mot est assez récent, de même que l'intérêt porté par l'opinion publique à ces pays que l'on appelle « sous-développés » — anciennes colonies ou semi-colonies, dont la pauvreté résulte de l'exploitation sans frein de leurs richesses naturelles et humaines par des sociétés étrangères assurées du soutien politique et militaire des pays dominants.

L'histoire de la décolonisation, jalonnée de guerres et de massacres, a pour moteur la lutte libératrice des peuples opprimés, et aussi l'action des Nations Unies, l'effort solidaire des hommes de progrès dans le monde entier.

Tandis qu'avec l'Inde, l'Indonésie, la Chine, cet irrésistible mouvement d'émancipation enflammait l'Asie, à Paris des gouvernants rétrogrades tentaient de l'enrayer, par tous les moyens, dans l'« empire » colonial français, devenu successivement l'Union française et la Communauté. Le 8 mai 1945, jour de la victoire sur le nazisme en Europe, une répression féroce faisait 40 000 morts en Algérie, dans le Constantinois. On évalue à 90 000 morts le bilan du massacre de Madagascar, en mars 1947. Entre-temps, le bombardement délibéré de Haïphong, le 22 novembre 1946, avait déclenché en Indochine une guerre coloniale sanglante, qui devait durer près de huit ans.

Après bien des péripéties, le Maroc en 1953, la Tunisie en 1954 conquièrent de haute lutte leur indépendance ; la

Guinée l'impose par un « non » retentissant au référendum de 1958 ; les pays africains francophones se la voient octroyer en 1960, alors que la guerre d'Algérie fait rage depuis six ans et continuera deux ans encore.

Au diapason de l'Histoire

En feuilletant la collection de *Droit et Liberté*, on constate la place croissante qu'y prennent ces événements. La tâche essentielle du M.R.A.P. est de faire comprendre aux Français ces transformations qui vont à l'encontre de tant d'idées reçues, sur la prétendue « infériorité » native et « l'incapacité » des peuples « de couleur », sur la « mission civilisatrice de la France » et « le fardeau de l'homme blanc »... Il s'agit, quoi qu'il en coûte, de mettre les consciences au diapason de l'Histoire, de montrer que ces peuples méprisés, haïs, « eux aussi, ce sont des hommes », et qu'on ne saurait les tuer, les torturer, les écraser impunément.

Œuvre ardue, et qui n'est pas achevée, d'autant que des formes nouvelles de domination (le néo-colonialisme) visent à sauvegarder, sous le couvert d'« indépendances » plus ou moins réelles, et d'une « coopération » trompeuse, la mainmise toute-puissante des sociétés multinationales et que le racisme demeure le support idéologique du pillage économique persistant.

Lorsque les populations colonisées tentent d'en finir avec tant d'injustices, et réclament une véritable émancipation, ce n'est jamais sans conflits et sans que les progrès accomplis soient remis en cause à chaque instant. On l'a vu au Chili, l'an dernier ; on le voit au Proche-Orient, comme en Afrique et à Madagascar, en Inde et au Vietnam.

Depuis une année, la famine au Sahel suscite d'innombrables appels à la solidarité. Il est certain que, face à la mort qui frappe des milliers d'êtres humains, l'aide alimentaire doit être développée d'urgence, non seulement par les organisations privées, mais au niveau des gouvernements. Cependant, ce drame pose surtout le problème fondamental de l'économie africaine : ses structures, ses productions restent assujetties aux intérêts, non du peuple, mais des grandes sociétés étrangères. Tout en apportant une aide ponctuelle dans quelques villages, à la mesure de ses faibles moyens, le M.R.A.P., dans sa ligne d'objectivité constante et de solidarité vraie, poursuit une campagne d'information sur cette situation particulièrement significative du système inhumain qui domine le « tiers monde » ; seule une prise de conscience de cette réalité peut amener l'opinion publique à exiger une action plus efficace des gouvernements responsables, ainsi que les changements profonds dont les peuples de l'« Occident » et du « tiers monde » ont intérêt à hâter ensemble la venue.

luttons

Délégation de travailleurs africains du foyer-taudis d'Ivry à un congrès du M.R.A.P. (1969).

Exposition du M.R.A.P. dans le cadre de la Quinzaine sur l'immigration à Saint-Denis (1972).



Le tiers monde parmi nous

L'AFFLUX en Europe des travailleurs immigrés, qui découle des inégalités de développement et tend à les perpétuer, a transféré parmi nous les problèmes du « tiers monde ». La dure condition de ces hommes et de leurs familles, les discriminations quotidiennes qui empoisonnent leur vie, le climat hostile qui les entoure trop souvent, cette situation aujourd'hui largement connue, le M.R.A.P. a été parmi les premiers (et parfois seul) à s'en préoccuper. Dès le début de son existence, *Droit et Liberté* l'évoque et la dénonce dans de nombreux articles ; des plaintes sont déposées contre les auteurs d'excitations à la xénophobie ; des initiatives visent à favoriser une prise de conscience et l'action.

Le 21 mars 1968, à l'occasion de la seconde Journée internationale contre le racisme, en collaboration avec les syndicats, le M.R.A.P. organise, à Paris, une assemblée d'amitié et de solidarité avec les travailleurs immigrés : à la Bourse du travail, au fructueux débat du matin succède, l'après-midi, un meeting avec projection d'un film. C'était, soulignons-le, plusieurs semaines avant les grandes grèves de mai, où les immigrés ont pris une part sans précédent, et qui furent le point de départ d'un dévelop-

pement nouveau des luttes pour leurs revendications propres.

En 1969, le M.R.A.P. pose avec éclat le problème du logement des immigrés, en faisant connaître le cas de 541 Africains entassés dans une usine désaffectée d'Ivry ; articles, conférences de presse, tracts, meetings, démarches, en coopération avec la municipalité et diverses organisations. Après des mois de campagne, ils sont enfin relégués dans de bonnes conditions.

Dans le même temps, deux Africains sont expulsés, un autre emprisonné, Bathily Boubacar, pour avoir pris la tête d'une grève de loyers (il y en a eu bien d'autres depuis) dans un foyer de Saint-Denis, ce foyer de la rue Pinel, dont *Droit et Liberté* parlait le mois dernier encore. Car, aujourd'hui, loin d'être résolue, la question du logement n'a fait que s'aiguïser et multiplier les tensions, dans la mesure où le patronat fait venir toujours plus d'immigrés sans que soient prises les dispositions adéquates pour leur accueil. Au cours des quinze dernières années, on ne compte pas les incendies de bidonvilles (Saint-Denis, Ville-neuve-le-Roi, etc.) provoquant la mort de plusieurs personnes, les effondrements — mortels également — de constructions de fortune (Avignon), les expulsions sans

relogement qui, s'ils éliminent les bidonvilles horizontaux les plus visibles et les caves-camps-de-concentration, alimentent les bidonvilles verticaux, foyers-taudis devenus légaux, garnis misérables, ainsi que les agglomérations moins étendues mais plus nombreuses de baraques sordides.

L'émotion suscitée par l'asphyxie de cinq travailleurs africains dans un pavillon d'Aubervilliers (1^{er} janvier 1970) ne se traduira, au plan officiel, que par des promesses, renouvelées chaque fois que s'accroît la pression de l'opinion publique et les luttes des immigrés.

Pour une politique de la migration

Le 21 mars 1970, le M.R.A.P. fait du logement des migrants le thème central de la Journée contre le racisme ; il publie un manifeste « Pour une politique de migration », dont bien des thèmes ont été repris, depuis, par tous ceux qui luttent pour une juste orientation et une action efficace dans ce domaine.

Mais tels ne paraissent pas être les objectifs gouvernementaux. Les tristement célèbres « circulaires Fontanet-Marcellin », que le M.R.A.P. a combattues dès qu'elles furent connues, et dont son congrès de janvier 1973 a demandé l'abrogation, aggravent encore l'oppression, l'arbitraire et les menaces qui pèsent sur les travailleurs étrangers. L'immigration reste conçue, dans notre société, comme une source de main-d'œuvre à vil prix, taillable et corvéable à merci, pour le plus grand profit des employeurs ; les immigrés sont considérés en producteurs dont l'économie engloutit la force de travail, et non en hommes. Là encore, pour justifier cet état de fait, les préjugés, les calomnies et les passions racistes viennent à la rescousse : « ces gens-là », ils « ne sont pas comme nous », et ce qu'on leur accorde, « c'est assez bon pour eux » ! Le racisme est un moyen privilégié, parmi d'autres, pour les isoler, les neutraliser, les séparer des autres travailleurs, pour en faire les « boucs émissaires » des difficultés et des crises.

Dans la France de 1974, le racisme c'est avant tout la xénophobie, visant tous les travailleurs immigrés, et atteignant un degré particulièrement élevé à l'encontre des Maghrébins. Défendre sans relâche leurs droits, leur dignité, c'est le devoir impératif de tout antiraciste digne de ce nom. Sans oublier les autres formes de racisme (anti-juif, anti-noir, anti-gitan) il est donc normal que dans les combats qu'il mène, vingt-cinq ans après sa fondation, le M.R.A.P. consacre aujourd'hui aux problèmes liés à l'immigration une part essentielle de son effort.

(A suivre.)

Louis MOUSCRON.

Un exotisme frelaté

Je suis en spectateur depuis longtemps les efforts de votre Mouvement, étant intéressé par des pays aux antipodes de la France où vous n'avez guère l'occasion d'intervenir malgré les petits ou grands drames quotidiens qui s'y passent, dans le cadre d'un affrontement entre Blancs et Mélanésiens. Ce qui m'a permis d'observer bien des facteurs du racisme obsédant qui caractérise notre attitude dès que nous sommes en présence d'un monde étranger ; l'un d'entre eux est l'ignorance, multipliée par la fausse connaissance que l'on croit avoir de ceux que l'on méprise. Il y a des textes publiés qui font foi des extraordinaires faussetés que l'on préfère croire plutôt que d'affronter en égal l'« autre ».

D'où je tire la conclusion qu'il ne suffit pas de protester contre les événements qui sont en bout de chaîne, mais qu'il convient d'abord de combattre l'ignorance et les facteurs favorisant ou créant cette ignorance. Il m'apparaît que le matraquage continu auquel se livrent les Conférenciers Pleyel et autres explorateurs, augmenté des moyens de l'audio-visuel ou de la télévision, joue un rôle non négligeable pour aider les Français à se persuader qu'ils sont placés au sommet de la hiérarchie des civilisations et que, dès que l'on passe la mer, on a affaire à des sauvages.

Il m'apparaît de plus en plus nécessaire d'agir pour contre-carrer une propagande d'autant plus insidieuse et dangereuse qu'elle n'est fondée que sur le jugement que nos concitoyens n'apprécient qu'un exotisme frelaté, plein d'exploits imaginaires et de mœurs terrifiantes. Le problème me semble grave, et par ailleurs lié à la survie de la discipline que je représente...

Professeur Jean GUIART,
Directeur
du Laboratoire d'Ethnologie
au Musée de l'Homme,
Paris.

Pour la vérité historique

Le numéro 329 de « Droit et Liberté » (avril 1974), en citant un beau poème du poète arménien Missak Manouchian, le présente ainsi : « Responsable du groupe qui portait son nom pendant l'occupation et dont les membres furent fusillés le 21 février 1944 ».

Hélas, seule la date indiquée dans le texte correspond à la réalité historique.

En effet, les groupes de Résistance ne portaient pas de nom de responsable, autant pour des raisons de sécurité qu'en raison des changements

DANS NOTRE



COURRIER

intervenues périodiquement. Par ailleurs, Manouchian ne faisait pas partie d'un groupe mais d'un des détachements F.T.P.F., M.O.I. (main-d'œuvre immigrée) de Paris.

Le procès de février 1944 fut intenté à 70 résistants arrêtés, parmi lesquels les nazis en ont extrait 23 (non pas 20 comme vous l'avez écrit), dont 22 furent fusillés et le 23^e, plutôt la 23^e, car il s'agit de la seule femme, Olga Bancic, fut décapitée à la hache en Allemagne le jour de son anniversaire.

Les nazis ont uni les 23 dans la mort, mais ceux-ci appartenaient à plusieurs détachements F.T.P.F., M.O.I. et furent arrêtés séparément.

Ces quelques lignes sont destinées au rétablissement de la réalité historique et à l'abandon d'une formule, devenue courante, mais historiquement erronée, parlant d'un groupe Manouchian. Ce qui n'enlève nullement à l'héroïsme et au sacrifice du poète arménien.

S. CUKIER-GRANT,
Paris.

Psychanalyse et nazisme

Grand a été mon étonnement de trouver dans le numéro d'avril de « Droit et Liberté », sous la plume de David Douvette, une assimilation du livre de J. Brosse, « Hitler avant Hitler » avec divers romans sadico-pornographiques tels que « Fraulein S.S. » ou « Gretchen sans uniformes ». Je connais Jacques Brosse, qui est profondément antifasciste. Son livre tente seulement, à la lumière de la psychiatrie, d'expliquer comment l'enfant Hitler a pu devenir un bourreau. Une telle explication n'équivaut nullement à une absolution. C'est refuser

seulement de croire que le racisme nazi est une sorte de tare incompréhensible que Hitler et ses complices auraient, en somme, reçue de naissance.

Pour ma part, je crois qu'on devient fasciste (voir notamment « L'enfance d'un chef », de Sartre — ce dernier est-il suspect de réhabiliter les fascistes ?). Si la psychanalyse permet d'éclairer certaines racines du phénomène hitlérien, je ne vois pas pourquoi on l'accuserait de complicité. Ce serait refuser tout progrès de la connaissance scientifique parce que, dans le cas qui nous occupe, cette connaissance risquerait de nous faire toucher du doigt la nature de cette barbarie qui nous fait horreur. L'horreur ne doit pas nous faire nous voiler la face.

Même s'il n'est pas ragoûtant de considérer le cas d'Hitler comme Jacques Brosse le dit lui-même, je crois qu'une entreprise comme la sienne sert, en définitive, à éviter des résurgences toujours possibles.

Jean-Claude LABRACHERIE,
Paris-15^e.

N.D.L.R. Il n'y a pas eu, de la part de notre collaborateur, « assimilation », mais énumération d'un grand nombre d'ouvrages consacrés au nazisme et qui, selon lui, ont pour effet, « peu ou prou », d'une façon « directe ou indirecte », de faire « comprendre et absoudre » Hitler. Il reste que les observations de J.-C. Labracherie ouvrent un débat qui mérite d'être poursuivi...

Portier de nuit

Je ne partage pas le point de vue exprimé dans l'article d'Hélène Tenenbaum (« Droit et Liberté », mai-juin), à propos du film de Liliana Cavani, « Portier de nuit ». Il est dommage à mon avis de le classer parmi les ouvrages : livres, spectacles, films, etc., qui constituent, eux, un véritable scandale, le premier pas vers une réhabilitation du nazisme.

Je ne suis pourtant pas une inconditionnelle de ce film. S'il a un tort, c'est seulement que l'auteur s'en est tenu à l'aspect clinique du nazisme, situant son film en dehors de tout contexte historique... mais ce n'était pas le sujet du film.

« Portier de nuit », c'est une vision paranoïaque du nazisme, une succession d'images obsessionnelles des victimes — et je mets dans ce terme la victime et le bourreau — tous deux cloîtrés volontairement en dehors du réel. Ils sont à la fois traumatisés et conscients des horreurs et de l'échec de cette idéologie, mais ne peuvent plus se défaire de leur passé ; ils sont détruits à jamais par la machine immonde.

Par là même, ce film dénonce le fascisme et je m'étonne que certains ne le sentent pas.

On quitte ce film réellement mal à l'aise ; aucun accord possible avec les « héros », aucune sympathie, seulement peut-être une certaine pitié humaine... une immense révolte contre la puissance de destruction du nazisme qui conduit à la négation complète de l'homme.

Katia LAURENT,
Montrouge (92).

Douteux...

Encore un spectacle où un antisémitisme qui n'ose s'avouer franchement affublé d'un faux-nez énorme un personnage qui représente Kissinger, lequel se présente comme voulant tout acheter en France. Il s'agit de l'actuel spectacle de Bobino : « Il était une fois l'opérette ». Certes, aucune parole antisémite n'est prononcée. Je regrette d'autant plus ce sketch d'un goût douteux que, dans l'ensemble, ce spectacle est digne d'éloge.

E. L.,
Paris-16^e.

J'aimerais aider les gens

J'ai 16 ans et demi et je m'intéresse fortement aux problèmes du racisme. J'aimerais que vous me renseigniez comment je peux faire partie d'un mouvement antiraciste. Je voudrais être militante mais malheureusement je n'habite pas à Paris.

Renseignez-moi sur tous ces problèmes. Comment Jane Fonda a pu convaincre et créer un mouvement antiraciste et contre la guerre ?

J'aimerais aider les gens, tous ceux qui sont malheureux. Peut-être ai-je des idées un peu trop excentriques, mais répondez-moi. Merci d'avance. J'ai été renseignée par le journal « Christiane ».

Béatrice GAREL,
Le Havre (76).

N.D.L.R. Pas excentriques du tout, ces idées-là. Des informations précises sont envoyées directement à cette jeune correspondante, notamment une interview de Jane Fonda à « Droit et Liberté », et l'adresse du comité du M.R.A.P. du Havre.

25^e anniversaire

Je vous prie de me considérer toujours comme un des vôtres, étant donné votre action, que tout démocrate ne peut qu'encourager.

Maurice RIBAC,
Schœlcher (Martinique).

Bon anniversaire au M.R.A.P., et qu'il continue son beau travail.

Yvonne SEE,
Vice-présidente
de la Ligue internationale
des Femmes
pour la Paix et la Liberté.

dans ce numéro

LA FRANCE ET L'APARTEID

La France collabore ouvertement avec l'Afrique de l'apartheid (pages 8 et 9), alors les colonies portugaises amorcent leur libération (page 10).

« ORDRE NOUVEAU » CONDAMNÉ

Suite à l'action du M.R.A.P., la loi du 1^{er} juillet 1972 a été appliquée pour la première fois contre les campagnes de leurs immigrés (pages 14 et 15).

IMMIGRES : DES SOLUTIONS ?

Peut-on espérer qu'un terme sera mis à la politique du bâton envers les travailleurs immigrés ? Le M.R.A.P. a rappelé ses propositions au gouvernement (pages 16 et 17).

JUILLET 1942

En mémoire de la grande rafle du Vel' d'Hiv' à Paris, le témoignage d'une femme juive dont les parents sont morts dans les camps (pages 20 et 21).

MOULOUJJI.

Une interview de Mouloudji, qui vient de sortir un disque de chants et de poèmes sur la Résistance des combattants et du peuple français (page 25).

EN COUVERTURE

Combattants du M.P.L.A., en Angola (photo Augusta Conchiglia). Un père et son enfant, victimes de la famine, au Sahel (photo U.N.E.S.C.O.). Exercice de tir contre le « péril noir », en Afrique du Sud (photo Associated Press).

Maquette : Lucky Thiphaine.

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis, Paris (2^e)
Tél. 231.09.57 — C.C.P. Paris 6070-08
ABONNEMENTS

● Un an : 30 F
● Abonnement de soutien : 60 F
Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 30 F.
Autres pays : 40 F.
Changement d'adresse : 1 F.

PUBLICITE

René BRIAND
au siège du journal
Directeur de la publication :
Albert LEVY
Imprimerie La Haye

éditorial

L'Afrique accuse

CONTINENT de la traite des Noirs et de l'oppression coloniale, du sous-développement et de l'apartheid, l'Afrique est sans doute la région du monde où le racisme aura exercé les méfaits les plus cruels et les plus durables.

Aujourd'hui, en dépit de l'indépendance acquise par la plupart des pays africains, les mêmes sociétés multinationales continuent d'exploiter leurs richesses, de peser sur leurs structures et leurs orientations. La famine qui décime le Sahel illustre bien les conséquences néfastes de ce système, qui vise à satisfaire des intérêts étrangers et nullement les besoins des peuples.

En Afrique du Sud et en Rhodésie, orgueilleux bastions de la « suprématie blanche », l'écrasement des populations africaines est inscrit dans la loi : exploitation, répression et apartheid y sont les trois aspects inséparables d'une politique fondée, là aussi, sur la réalisation et la défense d'énormes profits.

Quant aux territoires occupés par les forces portugaises, depuis longtemps, déjà, des témoins ont dénoncé l'atrocité des méthodes qui y furent employées. Leur autodétermination — condition de la démocratie au Portugal — ne va pas sans difficultés, dans la mesure où de puissants intérêts économiques sont en jeu : on parle ouvertement, par exemple, d'amputer l'Angola d'une zone riche en pétrole, à laquelle s'intéresse beaucoup une compagnie américaine...

PAR ses souffrances et par ses luttes, l'Afrique accuse ceux qui la dominent et la pillent, qui l'empêchent, depuis des siècles, de maîtriser son destin. Et si l'on précise les responsabilités, il faut bien admettre que la France en porte une lourde part, dans le présent comme dans le passé.

Dans ses anciennes colonies, atteintes ou non par la sécheresse, la « coopération », parce qu'elle reste subordonnée aux impératifs économiques et stratégiques traditionnels, ne constitue pas une aide véritable et ferme la voie aux transformations indispensables.

Notre pays, qui a fourni les armes en abondance au Portugal fasciste pour mener ses guerres africaines, n'a manifesté officiellement aucune satisfaction à la suite des événements de Lisbonne ; il ne figure pas parmi les 84 pays qui ont reconnu l'indépendance de la Guinée-Bissau.

Pour qui se fait « une certaine idée » de la France républicaine, de son rayonnement dans le monde, plus inadmissible encore apparaît la politique menée vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

Violant constamment les décisions de l'O.N.U., la France, considérée comme « la meilleure amie » du pouvoir raciste de Prétoria, déploie une intense activité pour le renforcer sur les plans militaire, économique, politique et moral.

Dans son message au Parlement, le nouveau président de la République a, certes, affirmé que notre pays « s'interdira toute vente d'armement qui serait contraire (à la) mission libérale de sa diplomatie ». On peut d'autant plus s'interroger sur la signification de cette phrase que, pour lui, ce serait là une « confirmation » et une « accentuation » de la politique passée, non un changement. Pense-t-il d'ailleurs à l'Afrique du Sud lorsqu'il parle ainsi ? Dans sa réponse au M.R.A.P., pendant la campagne électorale, il n'a pas abordé ce sujet. Et en Afrique du Sud, selon l'A.F.P., la population blanche voyait en lui « son candidat ».

Nous notons d'autre part avec inquiétude que, quelques jours après la déclaration présidentielle, six représentants du gouvernement français se rendaient en Afrique du Sud pour préparer la visite prochaine d'une mission officielle ; qu'à propos de plusieurs manifestations sportives, la France vient encore de se poser en défenseur attiré des racistes sud-africains ; qu'on annonce le jumelage, au milieu de grandes festivités, de la municipalité de Nice avec celle du Cap...

L'ENSEMBLE des rapports avec l'Afrique explique pourquoi de larges secteurs de l'opinion française continuent de la voir à travers les préjugés entretenus de longue date. On rend les Africains coupables de leurs propres difficultés, comme on le fait ici des travailleurs immigrés. On ne voit en Afrique que les insuffisances, en oubliant que l'Europe ne donne guère l'exemple de la démocratie, de la justice et de l'humanisme. Et, drapé dans un absurde sentiment de supériorité, on ignore délibérément les efforts et les sacrifices des peuples africains (comme de tous les peuples) pour la conquête de leurs droits et de leur dignité.

Connaître, faire connaître la vérité, là plus peut-être que partout ailleurs, c'est la tâche majeure des antiracistes.

Albert LEVY.

L'alliance de la honte

L'ASSEMBLEE générale des Nations unies condamne régulièrement depuis de nombreuses années la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud. Elle appelle régulièrement tous les Etats à boycotter les échanges économiques et commerciaux avec le gouvernement raciste de Pretoria.

Paradoxalement, alors que la condamnation internationale se faisait plus forte, les gouvernements français intensifiaient, dans leur nature et leur quantité, les relations avec l'Afrique du Sud. Le point est atteint où parler d'échanges ne suffit plus ; c'est de soutien et de collaboration avec le pays du « racisme constitutionnel », dont il est aujourd'hui question.

Le rôle singulièrement important du soutien français au régime sud-africain et la méconnaissance quasi générale de son étendue ont conduit l'A.N.C. (African National Congress) à éditer une brochure de quarante-six pages, au titre significatif : « L'apartheid et la France, 1958-1973 ». Nous avons largement puisé dans les données chiffrées de cet ouvrage, la matière de cet article.

La France a longtemps limité ses relations économiques avec l'Afrique du Sud à l'achat de laine brute ; les importations françaises étant très largement supérieures aux exportations. Aujourd'hui le rapport est totalement inversé : de 1961 à 1971, les exportations françaises ont été multipliées par sept, alors que celles de l'Afrique du Sud n'ont même pas doublé.

Il faut noter pour éclairer ces chiffres que dans ces statistiques officielles, les ventes d'armes ne sont pas comptabilisées.

C'est dire, l'importance du marché sud-africain dans le commerce extérieur français.

Les exportations françaises se caractérisent de deux façons. D'une part, elles consistent essentiellement en la livraison de matériel lourd (véhicules de transports, chaudières, engins de terrassement), d'autre part, elles constituent pour les entreprises françaises une incitation à la création de filiales sur place.

Les industriels français deviennent investisseurs et pérennisent l'exploitation des Noirs d'Afrique du Sud et le système de l'apartheid.

Les capitaux français ne représentent pas plus de 6% des investissements étrangers en Afrique du Sud (442 millions de Rands S.A.), mais leur importance est considérable, du fait des secteurs où ils sont concentrés. Ils font profiter l'Afrique du Sud de la technologie française la plus avancée dans les secteurs stratégiques : armement (2), électronique, automobile et pétrole.

Les avions Marcel Dassault et les automobiles Panhard sont construits en Afrique du Sud avec des capitaux, des plans, des techniciens et ouvriers français.

En ce qui concerne l'automobile, presque toutes les firmes françaises y possèdent des chaînes de montage : Peugeot (8% du marché sud-africain), Renault, Citroën, Unic, Berliet, Michelin.

Tous les grands noms de l'électronique et du matériel électrique français sont représentés en Afrique du Sud. Simple échange commercial ? Thomson-C.S.F. a construit en Afrique du Sud un vaste réseau de radiodiffusion n'émettant qu'en

Armes Françaises



contre le peuple d'Afrique du Sud

modulation de fréquence. Les récepteurs radio vendus aux Africains ne peuvent recevoir que cette gamme d'onde... Par ailleurs, Thomson-C.S.F. construit sur place tout le matériel de transmission de l'armée sud-africaine.

Les échanges commerciaux, sportifs et « culturels » se sont multipliés ; le fait est grave. Mais il faut aussi dire l'importance stratégique du rôle de la France pour Pretoria à l'échelle du continent africain. La France, « amie du tiers monde », champion de l'indépendance nationale sert de faire-valoir pour le gouvernement raciste de M. Vorster.

A Paris se négocient les importants accords financiers entre certains Etats africains et les banques d'Afrique du Sud ; à Paris sont tirées les ficelles du « dialogue » entre Pretoria et certaines capitales africaines.

L'Afrique du Sud a compris que, de son isolement, voulu et réclamé, par l'O.N.U., pouvait venir sa perte.

Elle a donc cherché à ouvrir ses frontières vers le continent africain et a fait appel aux bons offices de la France.

En contrepartie, l'Afrique du Sud se présente comme le dernier rempart de la civilisation occidentale en Afrique. En fait, elle est le chien de garde du conservatisme le plus aigu, elle est le fascisme institutionnalisé. Notre pays en est l'instrument depuis une dizaine d'années. C'est avec raison que certains auteurs ont pu qualifier cet axe Paris-Pretoria d'alliance de la honte.

Jean-Pierre GARCIA.

(1) D'après le Centre français du commerce extérieur, fiche express « Afrique du Sud », Paris, juillet 1972.

(2) Le soutien militaire de la France mérite un développement particulier ; il fera l'objet d'un prochain article.

Sport et apartheid

Des amitiés suspectes

LA Fédération française d'Athlétisme (F.F.A.) a sollicité la participation d'athlètes sud-africains à la rencontre qu'elle organise chaque année en juin, le Memorial Mericamp. En quoi cette décision nous concerne-t-elle ? Tout simplement parce que l'Afrique du Sud est le pays de l'apartheid, et qu'en raison de cela, elle a été suspendue par la Fédération internationale d'Athlétisme en 1970. Cela veut dire que l'Afrique du Sud ne peut participer ni aux Jeux olympiques, ni à des championnats, ni même à des rencontres avec un autre pays. Pourquoi, dans ce cas, la F.F.A. continue-t-elle d'inviter les athlètes de l'apartheid et d'envoyer des athlètes français au Cap ou à Johannesburg ? La seule réponse des dirigeants est qu'ils ne voient pas pourquoi ils devraient agir autrement.

Pour donner un tour « légal » à leur collusion avec les dirigeants de l'unique pays au monde où le racisme est inscrit dans la Constitution, ils arguent du fait que la résolution de 1970 n'interdit pas les rencontres entre athlètes sud-africains et athlètes de pays tiers tant que les uns et les autres ne sont pas des représentants officiels de leurs pays respectifs. Il est vrai qu'une résolution interdisant ces rencontres a été présentée par l'Afrique, en 1972, mais elle a été repoussée par 228 voix contre 155.

Astuces de procédure

Cela s'explique par le fait que l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord ont droit à plus de voix que les représentants de l'Afrique, de l'Asie et des pays socialistes, bien que ces derniers soient plus nombreux. Il faut savoir aussi que la Fédération (blanche) sud-africaine — qui ne peut en tout état de cause prétendre représenter que 4 millions de Blancs — dispose de 8 voix, plus que le Maroc et l'Algérie, qui, chacun, représentent 15 millions d'habitants. Ne nous étonnons donc

pas si les représentants « majoritaires » et le président de la Fédération internationale, l'Anglais Exeter, utilisent toutes les astuces de procédure pour empêcher l'exclusion pure et simple de l'Afrique du Sud, et y réussissent — du moins jusqu'à présent. Pour donner la mesure de la mansuétude de ces messieurs à l'égard des racistes, il suffit de rappeler qu'ils ont accepté en leur sein un représentant de la Rhodésie d'Ian Smith, que personne au monde ne reconnaît. Mais il ne leur viendrait pas à l'idée d'accepter l'adhésion d'une fédération de Guinée-Bissau, reconnue, elle, par 84 Etats ! Car, comme chacun sait, dans ce dernier cas, ce serait « faire de la politique ». Pêché suprême !

Bien entendu, le gouvernement sud-africain, qui interdit tout club ou championnat interracial, ne commet pas ce pêché, lui. Pas plus d'ailleurs que l'organisme de tutelle des fédérations françaises, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui, jusqu'à très récemment, demandait aux fédérations de ne pas permettre aux équipes de la R.D.A. de jouer leur hymne national et de porter leur drapeau. Les services de M. Mazeaud ne voient aucun inconvénient aux bonnes relations avec l'Afrique du Sud de M. Balthazar Vorster et ne pensent pas une seconde que l'Afrique pourrait prendre à l'encontre de la France les mêmes mesures de boycott qui ont été décidées contre l'Angleterre.

La F.F.A. a conscience pourtant du fait que son amitié pour l'Afrique du Sud raciste peut paraître suspecte. La preuve en a été fournie une fois pour toutes lors de la tenue du Memorial Mericamp. Aucun pays — pas même la Tunisie, unique pays africain représenté — n'avait été prévenu de la présence des Sud-Africains. Ce n'est qu'à leur arrivée à l'hôtel que les délégations l'ont apprise, grâce à la campagne menée par le SAN-ROC (Comité non-racial sud-africain pour les sports olympiques) et à celle du M.R.A.P., qui avait également protesté et alerté toutes les délégations.

Le mensonge était gros...

Le responsable de la délégation soviétique nous a même déclaré que lorsqu'il a interrogé les dirigeants de la F.F.A. sur cette présence inattendue, il lui fut répondu qu'il « ne s'agissait pas vraiment » de Sud-Africains puisque ces athlètes résidaient en Europe ou en Amérique. Or, à l'exception du discobole Van Reenen, tous les athlètes présents à Paris étaient venus (aux frais de leur fédération nationale) de l'Afrique du Sud, accompagnés de l'entraîneur officiel. Certains, comme Malan, sont même des champions très connus. Le mensonge était gros, mais révélateur des craintes et des intentions de la F.F.A. Celle-ci a ainsi montré qu'elle était prête à faire tout ce qui est en son pouvoir pour « couvrir » la tentative de l'Afrique du Sud de réintégrer l'olympisme mondial.

Les dirigeants racistes veulent faire croire au monde qu'ils ont renoncé au racisme dans le sport en incluant un ou deux Noirs, de temps en temps, dans des rencontres internationales (1). Mais ce que le peuple sud-africain exige, c'est la fin totale de la discrimination raciale, et ce à tous les niveaux. Les maîtres de Pretoria n'en sont pas encore là, ni dans le sport — où l'on voit mal en quoi leur suprématie politique est en danger — ni dans aucun autre domaine. Ne viennent-ils pas d'empêcher le représentant du football non-racial, M. Norman Middleton, de quitter l'Afrique du Sud pour participer au congrès de la Fédération internationale de Football (F.I.F.A.) à Francfort, par crainte qu'il ne rappelle au monde que rien n'a changé dans le bastion du racisme ?

La manœuvre de la F.F.A. a bien failli réussir. Mais l'attitude digne des représentants des pays socialistes doit lui servir de leçon, au cas où elle serait tentée de recommencer. Un énergique communiqué de protestation signé par l'U.R.S.S., la Pologne et la Tchécoslovaquie a été remis à la F.F.A., à l'ouverture de la rencontre. L'athlète noir américain Willie Davenport a exprimé individuellement son indignation et se montrait prêt à boycotter la rencontre si les pays socialistes en décidaient ainsi. Si cette mesure n'a pas été choisie — seule la Tunisie s'était retirée — ce fut par un souci de courtoisie envers la France. Voilà donc un avertissement clair que devraient méditer les dirigeants de la fédération de Rugby, qui s'apprentent à recevoir l'équipe blanche sud-africaine des Springboks en novembre prochain.

Emma NICOLAS.

(1) Dans l'équipe présente à Paris il y avait, en effet, un Noir dont les piètres performances sur le terrain ont montré qu'il n'était là que pour servir d'alibi.

Evolution du commerce extérieur entre la France et l'Afrique du Sud (1) (en 1 000 F)

Année	Importations françaises	Exportations françaises	Balance
1960	249.823	163.755	- 86.068
1961	271.819	144.547	- 127.272
1965	331.542	434.468	+ 102.926
1967	342.261	472.085	+ 129.824
1969	446.908	719.876	+ 272.968
1971	440.023	1.002.356	+ 562.333

QUATRE PAYS EN TRAIN DE RENAITRE

LES événements du Portugal ont, depuis le 25 avril, placé au premier rang de l'actualité un problème qui préoccupait peu les Français : celui des guerres de ce pays en Afrique. La lutte de libération dure depuis plus de douze ans en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau, sous la direction de trois mouvements reconnus depuis longtemps comme représentatifs par l'O.U.A. et les Nations Unies : le M.P.L.A., le FRELIMO, le P.A.I.G.C.

Il est clair que ce sont les progrès même de cette lutte, sur le plan militaire comme sur celui de son impact populaire, qui ont permis d'amener au bout de ses contradictions et à sa chute le gouvernement Caetano, rejoignant ainsi dans leurs efforts les démocrates portugais.

Sur le plan militaire, le stade de la guérilla est depuis longtemps dépassé dans les trois pays — grâce à l'aide en armement de pays amis, grâce, surtout, à une mobilisation et à une technicité accrues des soldats des armées de libération. L'aide militaire en hommes venus d'autres pays est, en effet, inexistante.

Cette pression militaire de l'armée de libération, des milices populaires, l'adhésion complète de la population aux objectifs de la lutte ont rendu extrêmement difficile, pour l'armée portugaise, la continuation de la guerre et ont accéléré la prise de conscience des cadres de l'armée.

Plus de vingt avions portugais abattus l'an dernier en Guinée-Bissau, l'insécurité permanente de l'axe ravitaillant en matériel le barrage de Cabora-Bassa, au Mozambique, les progrès incessants sur le front de l'Angola en sont des exemples récents.

Le soldat portugais est contraint de passer quatre années de service militaire dans des conditions pénibles et angoissantes. (J'ai eu l'occasion de visiter une caserne portugaise fortifiée, peu après sa prise par le P.A.I.G.C. : il était clair que les quelques Portugais qui avaient réussi à s'enfuir garderaient, de ces semaines de harcèlement par le P.A.I.G.C., l'impression d'avoir été pris absurdement dans une tragique souricière.) De nombreux adolescents étaient tombés dans des embuscades, et, passées les premières années de la colère contre les « terroristes », le temps était venu de se demander « pourquoi » et « pour qui ». Le nombre des insoumis et des déserteurs portugais réfugiés en France, qui étaient coupés il y a deux mois encore de leur pays, témoigne de ce cheminement de pensée.

Ce mûrissement a été accentué par les moyens de répression que les progrès mêmes de la lutte armée amenaient les militaires portugais à employer. Malgré l'habileté et le monopole de l'information dirigée, malgré le bas niveau culturel et politique de la plupart des soldats d'un pays où l'analphabétisme est estimé à 40 %, où, depuis plus de quarante ans, il n'y avait pas de presse d'opposition, il devenait difficile de défendre la civilisation « occidentale et chrétienne » contre le « communisme international » et le « terrorisme sauvage » en déversant des défiliants sur des milliers d'hectares de culture, en massacrant des enfants, en incendiant des villages et en faisant des écoles et des hôpitaux des régions libérées des cibles des bombardements.

L'implantation populaire des mouvements de libération n'est plus à démontrer. Le seul fait qu'une guerre de libération s'amplifie pendant des années, lorsque l'adversaire dispose d'une supériorité logistique écrasante au départ, en est la meilleure preuve historique.

Les femmes aussi

La structuration sociale et l'organisation des régions libérées pour tous ceux qui les ont vues ne laissent aucun doute sur l'authenticité de la représentativité des mouvements de libération. Dans ces pays où la colonisation avait laissé régner l'obscurantisme et la misère, sont nés des écoles, des hôpitaux, la notion de justice, de devoir et de dignité. Les femmes, débarrassées d'un asservissement traditionnel participent à la lutte et aux décisions. Les écoles, avec des moyens matériels très réduits, témoignent d'une recherche et d'une originalité dans la pédagogie du tiers monde, qui pourraient servir de modèle à bien d'autres pays indépendants.

La notion même du pays au-delà de celle d'ethnie (là, comme ailleurs, le tribalisme était favorisé par les colons) est le fruit de la lutte de libération qui a mêlé ses combattants venus de divers horizons, qui a fait se rejoindre dans les villages les paysans fuyant les zones occupées ou leur région détruite.

L'autodétermination n'est pas à organiser, elle est faite depuis longtemps déjà. La Guinée-Bissau qui a, en septembre, déclaré unilatéralement son indépendance, qui est passée de la situation de mouvement de libération à celle d'Etat (reconnu par quatre-vingt-quatre pays) n'a fait que précéder les deux

autres pays et concrétiser une situation de fait. Trois peuples ont construit trois pays sous les bombes et pendant la guerre ; la forme de gouvernement à créer dépend d'eux. Ils ont disposé d'eux-mêmes en choisissant la voie de la liberté, les risques des combats contre le colonialisme classique et les tentatives plus récentes d'autonomie néo-coloniale.

Quel va être l'avenir maintenant des négociations avec les mouvements de libération, alors qu'un gouvernement portugais démocratique, encore mal cimenté, aborde celles-ci, affrontant d'immenses difficultés économiques ? Les mouvements de libération qui se sont battus pendant des années pour l'indépendance totale sont en position de discuter fermement. Ils n'entendent pas accepter de compromis malgré l'évidente bonne volonté du ministre des Affaires étrangères, Mario Soares, et le souhait du Portugal de régler au plus vite le problème.

Le Portugal, de son côté, doit faire face aux compromis (colons blancs, deux tendances fédéralistes), et surtout aux pressions de ceux qui souhaitent, par son intermédiaire, garder l'emprise sur ces territoires dont la valeur stratégique et économique les a amenés à aider largement le gouvernement Caetano dans ses efforts de guerre : les U.S.A., les pays de l'O.T.A.N., l'Afrique du Sud et la Rhodésie. Pour ces deux pays, l'accession à l'indépendance de l'Angola et du Mozambique sera l'éclatement de l'Afrique australe et le ferment de leur propre bouleversement. La France, enfin, ne doit pas être oubliée : ses investissements économiques dans les colonies portugaises sont très importants, comme l'étaient les ventes d'armes et d'hélicoptères à l'armée portugaise. Et les interdits concernant le droit de passage et d'expression des cadres des mouvements de libération n'ont pas été officiellement levés.

La partie que jouent le nouveau gouvernement du Portugal et les trois mouvements de libération, est d'une signification majeure pour l'Europe et l'Afrique. C'est celle de quatre pays démocratiques en train de naître et qui peuvent à l'avenir, dans le respect mutuel, construire ensemble et collaborer. Les mois qui viennent sont, plus que jamais, ceux de l'espoir.

Dr G. TCHERNIA,
Secrétaire général
du Comité National de Soutien
aux Luttes
des Colonies Portugaises.

L'Afrique meurt de faim

AUX six pays du Sahel (Mauritanie, Sénégal, Mali, Tchad, Haute-Volta, Niger), ravagés par la sécheresse et la famine sont venus s'ajouter, cette année, l'Ethiopie, le Kenya et le Burundi.

Un précédent numéro de « Droit et Liberté » rappelait que la situation est plus dramatique encore en 1974 qu'en 1973, malgré l'accroissement de l'aide internationale. Des millions de personnes sont toujours menacées de mort ou d'atteintes physiques et mentales irréversibles. Des pays entiers risquent de retourner au désert et la vieille civilisation saharienne est menacée de disparition.

Les Etats concernés coordonnent leurs efforts pour lutter contre la sécheresse. De tous les pays du monde, des aides sont venues : produits alimentaires, médicaments, moyens matériels, humains et financiers pour la mise en œuvre de plans hydrauliques et agricoles, pour la formation des cadres et des paysans. Mais ce n'est pas suffisant.

Les solutions à court et à long terme doivent être examinées au plan mondial et c'est pourquoi les pays non alignés ont réclaté, à Alger, en septembre dernier, l'organisation d'une conférence mondiale de l'alimentation. Celle-ci doit avoir lieu à Rome en novembre prochain, sous le patronage de l'O.N.U.

Deux mesures principales y seront discutées : la constitution de stocks alimentaires de sécurité (qui pourraient être envoyés rapidement dans les zones de famine) et la relance de la production agricoles dans les pays « pauvres ».

La France semble s'être inscrite dans cette optique en annonçant son aide au

développement agricole et pastoral du Sahel pour les années à venir. Mais le problème dépasse de loin celui de l'aide, il s'agit surtout de définir une politique internationale de développement plus juste.

La famine aurait-elle été aussi dévastatrice au Sahel si les cultures vivrières n'avaient été dangereusement réduites au profit de cultures destinées à alimenter le marché mondial ? Les prix de ces produits (commerciaux ne faisant que stagner ou baisser, l'injustice apparaît plus grande encore.

Les pays en voie de développement ont d'ores et déjà demandé de réexaminer les accords commerciaux par produits à la prochaine conférence mondiale de l'alimentation. Les pays développés, les Etats-Unis en premier, n'y semblent pas disposés.

Quelle sera l'attitude de la France ?

La question est à poser au nouveau ministre de la Coopération, M. Pierre Abelin, personnellement informé du problème puisqu'il a été, pendant la dernière guerre, directeur de l'Union française des industries exportatrices, directeur du Comité d'exportation de l'industrie cotonnière, directeur du Groupement national d'importation des cacaos...

Dans l'immédiat, il est nécessaire d'alerter sans relâche les Pouvoirs publics pour qu'ils mettent en œuvre tous les moyens permettant de sauver les millions de vies menacées par la famine en Afrique. C'est en ce sens que se poursuit la campagne du M.R.A.P. à laquelle chacun est invité à participer.



M'associant à l'appel du M.R.A.P.,

je demande que les pouvoirs publics mettent en œuvre immédiatement et sans désespérer, au niveau national et international, tous les moyens permettant de sauver les six millions de vies menacées par la famine en Afrique.

Signature

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Don pour la campagne du M.R.A.P.....

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), 120, rue Saint-Denis - 72002 Paris. (C.C.P. 14.825.85 Paris)

AU FIL...

■ Pour avoir participé à une tentative d'enlèvement contre le criminel nazi Kurt Lischka, qui sévissait en France sous l'occupation, la jeune Allemande Beate Klarsfeld passe en jugement devant le tribunal de Cologne. En fait, elle voulait attirer l'attention sur l'impunité des bourreaux hitlériens ; il est scandaleux que ce soit contre elle et non contre ceux-ci que la justice ouest-allemande se déchaine. Le M.R.A.P. a protesté auprès de l'ambassade de la R.F.A. à Paris.

■ Lors d'un séjour à Paris, Mme Duong Quynh Hoa, ministre de la Santé du G.R.P. du Sud-Vietnam, a révélé que 200.000 prisonniers civils restent dans les geôles de Thieu, et que des piqûres de drogue leur sont faites pour les intoxiquer d'une façon irrémédiable. Elle a aussi évoqué les profonds traumatismes que la guerre a infligés aux enfants vietnamiens.

■ Le premier ministre de Suède a annoncé que les immigrés auront, à partir de 1976, le droit de vote aux conseils généraux et communaux, après deux ans de séjour dans le pays. Cette mesure concerne 270.000 étrangers âgés de plus de 18 ans.

■ L'action de la Ligue des Droits de l'Homme, du M.R.A.X. et d'autres organisations a empêché in extremis l'expulsion, par les autorités belges, de 200 enfants étrangers, orphelins pour la plupart, élevés par des familles de travailleurs immigrés en Belgique.

■ On évalue entre 5.000 et 10.000 le nombre des prisonniers politiques et on compte par dizaines les exécutions en Iran, où le Chah (qui vient d'être reçu en grande pompe à Paris) s'est instauré « le gardien et le protecteur » des intérêts pétroliers du golfe Persique. Il a, en deux ans, dépensé 13 milliards de francs pour acheter les armes les plus modernes aux Etats-Unis, à la France, à la Grande-Bretagne et à la R.F.A.

■ Après l'attentat de Brescia, qui a fait, le 28 mai, six morts parmi les participants à une manifestation de gauche, les antifascistes italiens réclament avec force la mise hors d'état de nuire des groupes de l'extrême-droite. Ceux-ci sont liés à certains de ceux qui sévissent en France.

DES JOURS

Lettre du Guatemala

Alors que survenait la mort du grand écrivain guatémaltèque Miguel-Angel Asturias, un correspondant de « Droit et Liberté » nous adressait ces quelques impressions sur le Guatemala, qu'il a eu l'occasion de traverser tout récemment lors d'un séjour en Amérique centrale.

QUELQUES énormes fortunes dominent le Guatemala, mais peu de fortunés — 15 % peut-être — sont d'origine guatémaltèque. De nombreux possédants sont originaires d'Allemagne, tous prétendent être au Guatemala depuis au moins trois générations.

Une véritable psychose de peur règne parmi les nantis qui ne sortent pratiquement jamais seuls la nuit. Beaucoup se font accompagner de gardes du corps qui ne les quittent pas d'une semelle; armés de revolvers, parfois même de pistolets-mitrailleurs, ce sont des spécialistes entraînés à Panama par les U.S.A. Leur paie représente l'équivalent de 100 à 150 dollars par mois. Cela peu paraître faible, mais c'est tout de même 5 à 6 fois le revenu moyen d'un paysan.

Dans tout le pays, les banques sont gardées par la police et les militaires...

A Guatemala-City, la capitale, autour de deux quartiers super-luxueux et du centre commercial, assez ordinaire, c'est la misère. Certains endroits sont de vraies cours des miracles; la pauvreté est plus sensible encore ici que dans la campagne

où les campesinos arrivent à cultiver quelques légumes.

Dans les fincas (fermes - exploitations agricoles), les campesinos travaillent à la production du café, du coton, des bananes... Pour des semaines de travail de six jours ou plus et des journées de huit ou (le plus souvent) dix heures, ils sont payés un quetzal par jour, soit 5 F environ. Les enfants de 12, 14 et 16 ans reçoivent respectivement 20, 35 et 60 centavos (1 F, 1,75 F et 3 F).

Quand on sait que la viande coûte 7 F le kilo, le lait 1,20 F le litre et les œufs 30 centimes pièce, on voit ce que représentent 5 F par jour pour faire vivre une famille comprenant en moyenne cinq enfants!

La situation matérielle des paysans est d'autant plus grave que beaucoup n'ont pas de travail régulier; employés au moment des récoltes, ces saisonniers ne travaillent pas plus de 5 à 6 mois par an; ils ne sont pas logés, contrairement aux travailleurs permanents qui reçoivent un toit (un toit imperméable, des murs en planches et un sol en dur pour les plus favorisés; quelques planches et un toit de branchages pour les autres...).

Il n'existe évidemment aucun syndicat libre, le change étant donné par un office de l'emploi appelé « *syndico* ».

Sur le plan politique, l'opposition de l'Université au gouvernement semble assez marquée, mais elle est tolérée pour sauver un libéralisme de façade. Dans le contexte d'un catholicisme teinté d'idolâtrie, les jeunes prêtres (une cinquantaine, étrangers pour la plupart) qui cherchent à éveiller les consciences se heurtent à



Une fillette guatémaltèque l'âge de la misère.

une majorité conservatrice auprès de laquelle ils passent pour de dangereux « éléments subversifs ».

A propos des dernières élections, on parle de trucages. Riosmont, un militaire aux idées socialisantes (l'augmentation des campesinos figurait à son programme: on le traita de gauchiste) aurait eu, d'après des rumeurs, la majorité. Mais le dépouillement fut long et il en sortit un autre élu: Kell Laugerud. Riosmont a été muté comme attaché militaire en Espagne.

Il fut en cela plus heureux que certains intellectuels, leaders des partis d'opposition, qui ont été purement et simplement assassinés. J'ai entendu dire que l'on évalue à 2 000 le nombre des assassinats durant la campagne électorale.

Il s'agit de sauvegarder par tous les moyens la domination des Etats-Unis, qui contrôlent l'économie, l'armée, la vie politique...

Jacques VELAY.

ASTURIAS NOTRE AMI



Elie Kagan

Le M.R.A.P. vient de perdre un grand ami: Miguel-Angel Asturias, décédé à Madrid à l'âge de soixante-quinze ans.

Que nos lecteurs sachent que M.-A. Asturias, non seulement a suivi l'activité de notre Mouvement avec une immense sympathie, mais que chaque fois que l'occasion s'y est présentée, il a participé personnellement à nos manifestations même au détriment de ses nombreuses obligations officielles en tant qu'ambassadeur du Guatemala (notre photo).

La simplicité était, chez lui, innée, et, ni la gloire, ni l'aisance matérielle ne lui ont fait oublier la misère de l'immense majorité de son peuple. C'est ainsi qu'il a accepté de lui servir comme ambassadeur en France dès qu'un gouvernement plus démocratique eut réussi à s'installer dans son pays. Mais, après le renversement de ce gouvernement, il a démissionné afin de ne pas couvrir de son autorité les agissements d'une dictature militaire. Ses convictions politiques et la droiture de son caractère l'ont obligé à vivre la plupart du temps en exil.

Les obsèques de Miguel-Angel Asturias ont été célébrées le 18 juin, et tous ceux qui y assistaient étaient intrigués par un bâton surmonté d'une colombe, posé à côté du catafalque. Il s'agissait d'un cadeau reçu des bergers guatémaltèques, travailleurs parmi les plus exploités de son pays. Pour la première fois dans l'Histoire, sans doute, on a pu voir sous les voûtes de Saint-Philippe-du-Roule, figurer côte à côte un humble bâton, les insignes de la Grand-Croix de la Légion d'honneur, les médailles du prix Lénine de la Paix et du prix Nobel de littérature.

Manfred IMERGLIK.

Diffusion de couture

Real

Créations Arlette Nastat

vager nastat

43, rue d'Aboukir, Paris-2^e. Tél. : 508-88-60

"Ordre Nouveau" condamné

LE M.R.A.P. a eu raison d'engager des poursuites contre l'organe d'« Ordre Nouveau » : les articles de ce journal contre l'immigration (qualifiée de « sauvage ») sont déclarés racistes par la 11^e chambre de la Cour d'appel de Paris. Son arrêt du 17 juin infirme le jugement rendu auparavant par la 17^e chambre correctionnelle, lequel ne voyait dans la prose de « Pour un Ordre Nouveau » que « des critiques de l'immigration clandestine et incontrôlée, ne dépassant pas le niveau admissible en matière de polémique. »

Par une analyse détaillée, la Cour d'appel réfute cette appréciation pour le moins étrange et prend en considération les arguments des avocats du M.R.A.P. : M^{rs} Léo Matarasso, Fred Hermantini, Daniel Jacoby et Louis Labadie.

Plus que le franc de dommages et intérêts accordé au M.R.A.P., ce qui compte c'est le principe de cette condamnation, première application de la loi du 1^{er} juillet 1972 contre les campagnes de calomnies et de haine visant les travailleurs immigrés. Les dirigeants d'« Ordre Nouveau » avaient eu l'insolence de porter plainte contre des journaux qui les disaient racistes : un tel défi ne leur est plus possible, désormais. L'arrêt de la Cour d'appel ne mettra sans doute pas fin à leurs provocations (sous l'égide, maintenant, de « Faire Front »), mais c'est un avertissement pour eux et leurs semblables. C'est une étape importante dans la défense de la dignité des travailleurs immigrés.

Une lacune, cependant, est à souligner. Le M.R.A.P. avait été seul à

déclencher les poursuites. Lors du procès en première instance, le procureur devait déclarer que la promptitude du M.R.A.P. avait rendu inutile l'action du Parquet ; et il avait demandé « l'application de la loi ».

En réalité, on peut supposer que l'abstention du Parquet n'était pas sans rapports avec certains aspects de l'affaire : le numéro incriminé de « Pour un Ordre Nouveau », daté de juin 1973, est celui qui fut distribué au meeting organisé à la Mutualité, le 21 juin, et qui donna lieu aux violences que l'on sait. Le gouvernement avait refusé d'interdire ce

meeting, M. Marcellin, ministre de l'Intérieur, affirmant qu'il n'y avait là aucun racisme. Et, lors de la dissolution d'« Ordre Nouveau », la loi du 1^{er} juillet 1972 ne fut pas invoquée. Ainsi, l'arrêt de la Cour d'appel établit que le racisme n'était pas étranger aux activités d'« Ordre Nouveau » et au meeting lui-même, dont M. Monate, au nom de la Fédération autonome des Syndicats de la Police a déclaré catégoriquement qu'il aurait dû être interdit.

Lorsque « Pour un Ordre Nouveau » et son directeur, M. Jack Marchal, ont été relaxés, le 23 février dernier, le Parquet pouvait faire appel, comme le M.R.A.P. Cette initiative aurait permis la révision du jugement non seulement en ce qui concerne les intérêts civils (ce qui est fait à la satisfaction du M.R.A.P.), mais aussi en matière pénale : en raison de cette carence, la Cour d'appel, tout en estimant que le délit est constitué, n'a pu appliquer à son auteur les peines prévues par la loi.

A l'audience

EN appel comme en première instance, les avocats d'« Ordre Nouveau » recourent tout d'abord à la procédure pour tenter d'empêcher le débat sur le fond. L'audience du 28 mai, devant la 11^e chambre, commence donc par une opération-brouillard visant à faire annuler les débats : les formes n'auraient pas été respectées dans la plainte du M.R.A.P., et M^{rs} Fred Hermantini ne pourrait à la fois être le vice-président du Mouvement et son défenseur à la barre. La Cour, joignant l'incident au fond, passe outre ; dans son arrêt du 17 juin, elle répondra avec précision aux arguties d'« Ordre Nouveau ».

Maitre Louis Labadie, premier avocat du M.R.A.P. à intervenir, dénonce ces « petits moyens d'une organisation qui affiche des prétentions politiques et même doctrinales ». « Les dirigeants d'« Ordre Nouveau » se défilent, ils ne veulent pas que leurs écrits soient examinés dans la clarté, constate-t-il. Le moins qu'on puisse dire, c'est que leurs procédés ne sont pas glorieux. »

Maitre Léo Matarasso en vient à l'analyse du numéro de « Pour un Ordre Nouveau », où la 17^e chambre correctionnelle n'a décelé aucune trace de racisme. « Vous aurez à surmonter une irrésistible nausée, Messieurs de la Cour, s'écrie-t-il, mais il est indispensable que vous lisiez en entier ce journal. Il n'était pas possible, dans la citation, de reproduire chacun des passages provoquant à la haine, à la discrimination et à la violence, car c'est l'ensemble des articles, à longueur de pages, qui constitue un libelle basement et odieusement raciste. On ne peut pas dire que ces lignes ont été écrites pour discuter de l'immigration clandestine, pour proposer d'y substituer une autre forme d'immigration : le texte est raciste, l'intention est raciste... »

Rappelant que la loi du 1^{er} juillet 1972 a été élaborée par le M.R.A.P. sous la haute autorité du premier président Léon Lyon-Caen, M^{rs} Matarasso étudie minutieusement la notion de provocation, dont les législateurs ont indiqué qu'elle devait être entendue comme un synonyme d'incitation. Provoquer au racisme, c'est donc « provoquer l'état d'esprit propre à susciter l'intention ». Pour définir, par ailleurs, la notion de discrimination, il se réfère à la Convention internationale contre toutes les formes de discrimination raciale, ratifiée par la France en 1971.

Dès lors, le délit est clairement établi : citant phrase après phrase, l'avocat du M.R.A.P. en fait la démonstration. C'est si vrai que les rédacteurs de « Pour un Ordre Nouveau », conscients que la loi contre le racisme leur est contraire, en demandant l'abrogation, et se livrent contre elle à une violente diatribe. Ils déclarent même « antifrançaise » cette loi qui a été votée par l'unanimité du Parlement français !

Maitre Matarasso s'étonne de l'interprétation donnée par la 17^e chambre, qui, sollicitant les textes d'« Ordre Nouveau », en atténue la portée : « Faut-il, pour critiquer l'inorganisation de l'immigration, traiter les immigrés de « mercenaires pouilleux » et prétendre qu'ils s'en mettent plein les poches ?... »

Maitre Hermantini, en conclusion rappelle que ce qui est en cause, c'est la dignité de millions de travailleurs immigrés : « Ces exilés qui vivent dans des conditions difficiles, déclare-t-il, souffriraient sans doute moins s'ils se voyaient considérer comme des êtres humains et non comme du bétail. »

Il évoque les crimes racistes qui se sont multipliés dans la dernière période, et ajoute : « Il faut mettre le holà. Il faut décourager les personnages qui poussent à la haine et peut-être au crime. L'arrêt qui sera rendu ne concerne pas seulement le M.R.A.P., il est attendu de tous ceux qui subissent les méfaits du racisme. »



Des écrits... aux actes.

DERNIÈRE MINUTE

Succès dans l'affaire de Dunkerque

A la suite du refus de louer une chambre à un originaire de Djibouti et à sa femme (française), deux hôteliers de Dunkerque avaient fait l'objet d'une plainte du M.R.A.P.

Le 22 mars, l'un d'eux était condamné à 300 F d'amende et 200 F de dommages et intérêts, au bénéfice du M.R.A.P., alors que l'autre était relaxé. Appel fut fait pour ce second cas.

Le 26 juin, la cour d'appel de Douai a rendu un arrêt condamnant l'autre hôtelier à la même peine que le précédent.

Le M.R.A.P. était représenté à la barre par Maître René Blum.

Le procès des agresseurs de Roubaix

Les trois jeunes gens, qui, le soir du 28 décembre, à Roubaix, avec cinq de leurs camarades s'étaient livrés à des agressions contre des travailleurs immigrés isolés, frappant sauvagement à la tête l'un d'entre eux, M. Benaoudia, alors qu'il rentrait chez lui, après une séance de cinéma, ont comparu, le 24 avril devant le Tribunal correctionnel de Lille.

N'ayant jamais nié les faits, ils ont renouvelé devant les juges, l'explication de leur comportement ; à savoir qu'ayant été attaqués quelques jours auparavant par cinq Algériens, ils avaient décidé « de se venger »...

Si, au cours de l'audience, de nombreuses interventions tentèrent de justifier ces actes comme un simple fait divers, le Procureur de la République n'en estime pas moins dans son réquisitoire « que cette expédition était teintée de racisme ».

Ils ont été condamnés à un an de prison avec sursis. M. Benaoudia, obtint une provision de 3 000 F et la désignation d'un expert. Le cafetier, M. Amar Boukhenchoufa, dont l'établissement avait par ailleurs été saccagé dans la soirée par cette même bande, obtint 3 000 F de dommages et intérêts.

? **27 novembre**
retenez
cette date

DROIT ET LIBERTÉ — N° 331 — JUILLET 1974

FRANCE

AU FIL...

■ Le Comité de Défense des Droits de l'Homme en Haïti a fait état d'événements graves survenus le 27 juin, alors qu'une délégation s'était rendue à l'ambassade de Haïti à Paris, porter une lettre ouverte de protestation contre l'oppression du peuple haïtien. L'ambassadeur l'aurait accueillie revolver au poing... La délégation a ensuite été retenue au commissariat du 17^e arrondissement.

■ Pourquoi le ministère de l'Intérieur a-t-il jugé bon de faire apparaître séparément le nombre de jeunes et d'étrangers contrôlés au cours des « nuits de police » de juin ? La confusion est toujours trop vite faite de lier criminalité, jeunes, étrangers...

■ Un colloque international sur les travailleurs étrangers en Europe occidentale a eu lieu à Paris, à la Sorbonne, organisé par la Commission nationale pour les Etudes et les Recherches interethniques, avec le concours et sous le patronage conjoint d'un certain nombre d'autres institutions françaises et internationales.

■ Une plaque commémorative a été apposée, le 20 juin, au 96, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11^e, sur la maison où vécut le jeune résistant Charles Wolmark, fusillé par l'occupant en 1944. De nombreuses organisations, dont le M.R.A.P., avaient appelé la population à cette cérémonie.

■ Triste humour que celui de « Hara-Kiri » qui prétendait faire rire du nazisme, en présentant des photos d'actualité falsifiées avec des légendes fantaisistes. Six employés des pompes funèbres portant le cercueil de Georges Pompidou,

qui avaient été assimilés à « une section d'assaut S.S. », ont porté plainte et obtenu la saisie du numéro.

■ Encore un incendie dans un baraquement habité par des immigrés : la petite Malika Ben Mohamed, 5 ans, a été brûlée vive, l'autre nuit à Blanquefort (Gironde).

■ Quatre trafiquants qui avaient vendu entre 2.000 et 4.000 francs des fausses cartes de travail à des ouvriers marocains dans le département des Yvelines, ont été condamnés à des peines de prison et à des amendes de 2.000 à 3.500 francs. Deux d'entre eux, un policier en retraite et un employeur, sont en fuite.

■ Seize organisations françaises (dont le M.R.A.P.) se sont élevées contre la reprise des essais nucléaires, condamnant une politique « qui va à l'encontre des efforts de paix dans le monde et grève lourdement l'économie française. »

■ A la suite de la plainte déposée contre le chef milicien Paul Touvier, par des parents de ses victimes, la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Lyon a confirmé que les faits incriminés ne relevaient pas d'un tribunal de droit commun, mais de la Cour de Sécurité de l'Etat.

■ Pour la seconde fois en quelques mois, les vitrines de l'association « Accueil et Rencontres », qui se consacrent à la solidarité envers les travailleurs immigrés, ont été brisées par des inconnus, à Lyon.

■ Après celui d'Aix-en-Provence, un monument aux morts de la Résistance a été souillé par des croix gammées, dans l'Hérault, entre Montpellier et Sète.

DES JOURS

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^{rs} Saint-Lazare - Trinité)
(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^{rs} Sèvres - Babylone)
(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^{rs} Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

La manière forte

PEUT-ON espérer? Espérer qu'au lendemain de l'élection présidentielle, un écho sera rendu aux actions de ceux qui luttent pour promouvoir une politique cohérente et humaine en matière d'immigration? Espérer que les problèmes aigus posés aux 4 millions d'immigrés en France seront abordés avec la volonté de garantir leurs droits et leur dignité? Le changement voulu par l'immense majorité des Français, c'est cela aussi.

Le Président Giscard d'Estaing a cru devoir redéfinir la France comme « le pays du droit d'asile intellectuel et politique ». Ces « assurances » étant données aux exilés politiques, peut-on penser qu'à plus forte raison, un accueil décent sera assuré aux exilés économiques que sont les travailleurs étrangers venus contribuer à la marche et à l'expansion de l'économie française?

La création d'un secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés témoigne en tout cas que l'importance de ce problème est reconnue.

Les solutions nécessaires attendues supposent d'autres mesures que celles qui ont été prises ces dernières semaines pour « traiter » de l'immigration : brutales interventions policières, expulsions et discriminations de toutes sortes envers les immigrés n'ont cessé de se multiplier.

La police dans les foyers

A la fin du mois de mai, la police intervient, à Etampes (Essonne), contre les travailleurs africains logés dans un foyer de l'Association pour le développement des foyers du bâtiment et des métaux (A.D.E.F.).

Celle-ci prétendait obtenir une retenue sur les feuilles de paie des travailleurs qui refusaient de payer une augmentation de loyer totalement injustifiée (le foyer est isolé dans la forêt, sans communications : les travailleurs logent à 3 dans des chambres de 15 m² : les

équipements sanitaires sont réduits au minimum).

Débutée en justice, l'A.D.E.F. n'hésite pas : elle fait encercler le foyer par la police. On peut se demander si cette intervention inadmissible restera la seule solution tolérée par les pouvoirs publics au conflit général qui oppose à l'A. D. E.F. les travailleurs immigrés logés dans ses foyers de la région parisienne, au Bourget, à Aulnay, à Vaujours...

Les 266 locataires étrangers du foyer Sonacotra de l'avenue des Grésillons, à Gennevilliers, ont, jusqu'ici, eu droit au même type de réponse. En lutte contre l'augmentation des loyers (qui ont plus que doublé en quatre ans) et contre un règlement intérieur de type pénitentiaire, les locataires ont fait la grève des loyers; la police est intervenue à deux reprises pour vérifications d'identité et deux personnes ont été expulsées arbitrairement.

Mort comment ?

Sa mère, ses amis, ceux que sa mort a scandalisés, ont accompagné Patrick Mirval à sa dernière demeure le 15 juin (notre photo).

Venu de la Martinique, c'est dans une prison française, à Fleury-Mérogis, que ce jeune ouvrier de 20 ans est mort, le 22 février dernier.

Incarcééré le 20 janvier pour une peccadille, il est transféré le 22 février au « mitard », pieds et mains entravés, entre trois surveillants. L'ascenseur tombe en panne. Quand il est remis en marche, on en sort le jeune détenu inanimé. Le médecin appelé ne pourra pas le ranimer.

A sa mère, qui a élevé seule ses quatre enfants, on a donné plusieurs versions des faits. On s'est, de plus, employé à lui cacher le corps de son fils le plus longtemps possible.

Une information a été ouverte par le procureur de Corbeil pour déterminer les causes de la mort, pour le moins mystérieuse, de Patrick Mirval. L'issue de l'enquête permettra-t-elle que de tels drames (dont les victimes sont souvent des jeunes et des immigrés) ne se reproduisent plus dans les prisons françaises?



S'ils protestent, la police vient « nettoyer ».

Pour protester et informer la population, le M.R.A.P. organise un meeting commun avec la C.G.T. et la C.F.D.T., à Gennevilliers. Avec les travailleurs immigrés, il réclame notamment le blocage des loyers, un règlement respectant les libertés individuelles, la participation des locataires à la gestion et à l'animation du foyer, ainsi que la réintégration des deux expulsés.

Une fois de plus

Fin mai, à Marseille, les C.R.S. ont violemment chargé une centaine de travailleurs immigrés qui occupaient l'Agence nationale pour l'emploi, faute d'obtenir la régularisation de leurs situations administratives et professionnelles.

A Paris, 35 travailleurs immigrés, qui espéraient faire valoir leurs droits en occupant un logement vide, ont porté plainte pour avoir subi des sévices au commissariat de l'Opéra : ils auraient été victimes de gaz émanant d'engins projetés dans la salle où ils se trouvaient, enfermés derrière des grilles!

Sept Français (qui manifestaient pour la libération de Hacène Najjar, ouvrier tunisien alors détenu arbitrairement) ont d'autre part déposé plainte à la mi-juin pour des faits similaires au commissariat de la place du Marché-Saint-Honoré.

Dans le quartier de la Goutte-d'Or enfin, le 15 juin, un incident a déclenché une fois de plus la violence policière contre des travailleurs immigrés. Deux d'entre eux, qui ont été interpellés, se sont vu menacer d'expulsion.

Un an après...

Un an, presque jour pour jour, après le meurtre du travailleur portugais Fernando Ramos, noyé dans la Seine, à Ivry, par un commando raciste, une conférence de presse, présidée par M. Gilbert Ridouh, maire adjoint, a eu lieu dans cette même ville, le 22 juin.

Les exposés présentés par M^e Fred Hermantin, avocat de la famille Ramos (qui était présent dans la salle), Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P., Gérard Desbois, président de la F.A.S.T.I., le consul du Portugal et le représentant du consul d'Algérie, ont fait ressortir l'absence totale de progrès dans l'enquête, le manque d'information sur les intentions des Pouvoirs publics, alors que d'autres agressions ont eu lieu depuis à Ivry contre des travailleurs algériens et que, dans toute la France, les primes racistes se sont multipliées.

Les organisations participantes ont adopté une motion par laquelle elles demandent aux autorités judiciaires et préfectorales d'agir avec vigueur pour la recherche et le châtement des assassins.

Au chapitre des expulsions

Au chapitre des expulsions, le ministre de l'Intérieur a fait arrêter de justesse l'odieuse procédure engagée dernièrement contre un jeune Algérien de 14 ans par le préfet de police du Nord.

Mohamed Benaïssa Mimoun, Marocain refoulé pour inaptitude au travail, a bien failli lui aussi retourner dans son pays où il risquait d'être arrêté pour ses activités militantes...

Quant à Abdelkader Bechiri, Algérien, il était installé depuis quarante ans à Roubaix lorsqu'il fut expulsé en mars 1971, après une dispute entre voisins.

Revenu clandestinement, avec sa femme qui est française, M. Bechiri se fit purement et simplement jeter en prison quand il voulut régulariser sa situation en mai dernier. Libéré 15 jours plus tard, il était toujours sous le coup d'un arrêt d'expulsion.

Pour lui, pas plus que pour tous les travailleurs immigrés menacés d'expulsion, aucune amnistie n'est prévue, les criminels de l'O.A.S. étant prioritaires en ce domaine...

A moins que les pouvoirs publics ne soient obligés, là aussi, de tenir compte de l'émotion dans l'opinion, émotion qu'a reflétée la section de Lille du Syndicat de la magistrature en dénonçant fortement dans une lettre adressée au ministre de la Justice « l'attitude très sévère de la préfecture du Nord qui fait expulser des étrangers dans des conditions humaines très délicates ».

Le M.R.A.P.

s'adresse au Secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés

Le gouvernement ayant annoncé que les problèmes relatifs à l'immigration seraient étudiés en Conseil des ministres, le 3 juillet, le M.R.A.P. a fait parvenir au nouveau secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés, M. Postel-Vinay, du mémorandum où il rappelle ses observations et ses suggestions dans ce domaine.

Celles-ci sont extraites du document (portant également sur d'autres problèmes) qui avait été adressé aux candidats à l'élection présidentielle, et auquel M. Giscard d'Estaing avait répondu, ainsi que M. François Mitterrand (1).

Le M.R.A.P. demande, en particulier, des mesures efficaces pour l'accueil et le logement des travailleurs étrangers et de leurs familles; l'abrogation des « circulaires Fontanet-Marcellin »; la suppression des discriminations et disparités de toutes sortes frappant les immigrés; l'arrêt des expulsions arbitraires; la recherche active et le châtement exemplaire des auteurs d'agressions racistes; l'application rigoureuse de la loi du 1^{er} juillet 1972; le développement de l'information sur les immigrés et leurs cultures par l'O.R.T.F.

Le mémorandum du M.R.A.P. a été également communiqué au ministre du Travail, M. Durafour, et à M. Chirac, Premier ministre.

(1) Voir « Droit et Liberté » d'avril et mai-juin 1974.



Des juristes se prononcent

A la fin du mois de janvier, s'est tenue, à Paris, une conférence internationale de juristes sur la situation juridique et sociale des travailleurs migrants en Europe (1), à laquelle ont participé un grand nombre de représentants des pays concernés par ces problèmes.

Nous voudrions donner à nos lecteurs connaissance de quelques-uns des thèmes abordés et des idées retenues.

Accueil et logement

S'agissant des conditions d'introduction et d'accueil, les participants furent d'accord pour considérer que la migration doit être organisée de telle façon que soit assurée une protection efficace des travailleurs migrants, d'empêcher qu'ils soient utilisés comme masse de manœuvre. Il faut songer également à leur participation au développement économique de leur pays d'origine, lors de leur retour, et mettre en œuvre, donc, une formation professionnelle tenant compte de la situation, des besoins de ces pays.

C'est pour répondre à ces préoccupations qu'a été proposée la création d'un Office public qui aurait seul compétence pour tous les problèmes concernant les migrants (recrutement, permis, contrats, etc.).

Bien entendu, il conviendrait d'assurer la participation à tous les niveaux des organisations syndicales représentatives.

A propos des conditions d'emploi, de travail et de vie, la conférence a notamment émis le vœu que soient abrogés les textes interdisant aux migrants certains secteurs, et ce tant du point de vue géographique que professionnel.

Il a été considéré que seules les fonctions d'autorité publique ou liées à l'activité gouvernementale peuvent être réservées à des nationaux.

Les questions du logement ont été particulièrement examinées.

Il n'est pas admissible de faire venir des millions de travailleurs étrangers sans pourvoir à leur logement dans des conditions décentes.

C'est pourquoi il convient que l'Etat et les employeurs occupant de la main-d'œuvre étrangère financent la construction de logements qui seront mis à la disposition des travailleurs dans des conditions devant rendre possible le regroupement familial.

Les travailleurs seront représentés au sein des organismes de financement et de construction.

S'agissant des foyers, la conférence a estimé que les travailleurs migrants doivent participer à leur gestion.

Elle a également remarqué que la situation juridique des occupants des foyers est des plus précaires.

En effet, dans ces foyers, au motif qu'ils ne verseraient pas de loyer, mais « une participation aux charges d'entretien et de fonctionnement », les travailleurs migrants sont censés être « hébergés ».

En conséquence ils ne bénéficient d'aucun droit au maintien dans les lieux et peuvent donc être expulsés sans motif, sans délai, de manière donc tout à fait discrétionnaire.

Il doit être mis fin à cette situation.

Sur les expulsions

La conférence s'est également attachée au problème de l'expulsion du territoire.

On sait qu'à l'heure actuelle, l'administration peut agir pratiquement à sa guise.

Elle doit seulement prendre l'avis d'une commission, avis qu'elle n'est pas tenue de suivre.

En outre, elle peut même se dispenser de cette formalité, si elle estime qu'il y a urgence. C'est ce qu'on appelle « le fait du prince ».

Il faut en finir avec cette situation.

Il a été proposé qu'en aucun cas l'autorité compétente ne puisse prendre une mesure d'éloignement du territoire, sans avis conforme de l'autorité judiciaire devant laquelle le dossier serait contradictoirement examiné et discuté.

La mesure en outre ne pourrait être exécutée avant épuisement des voies de recours.

Enfin, en tout état de cause, aucune expulsion ne pourrait frapper un travailleur dont le conjoint ou un descendant aurait la nationalité du pays d'immigration.

De même, au-delà d'une certaine durée de séjour, le migrant ne pourrait faire l'objet d'une expulsion.

Souignons au passage que le M.R.A.P. va prochainement déposer un projet de loi dans ce domaine.

Les libertés individuelles

La conférence s'est encore penchée sur les problèmes posés par les conditions de séjour et les libertés individuelles.

Les travailleurs migrants doivent jouir des libertés publiques et notamment des libertés d'expression, d'association, de réunion et de presse, y compris en matière politique.

Aucune raison légitime ne justifie en effet les restrictions dont sont frappés les migrants.

Il n'est pas non plus normal que des millions de travailleurs soient totalement exclus de la vie politique du pays dans lequel ils séjournent, alors que, bien entendu, ils sont concernés directement par les options et décisions du pouvoir politique.

L'idée a été retenue de la création par exemple d'organes consultatifs.

Citons encore diverses propositions :

— Lors de l'entrée du travailleur dans le pays où il est autorisé à travailler, délivrance d'un titre de séjour d'une durée suffisante.

— A l'expiration de cette première période, délivrance d'un titre unique de séjour à durée permanente. C'est la fin bien sûr du système Fontanet, c'est la stabilité, la sécurité assurée. Le travailleur migrant peut prendre ses décisions en toute liberté.

— Interdiction aux employeurs d'affecter pendant une certaine période succédant à l'embauche le nouvel immigrant à un poste dangereux, et ce, bien sûr, pour assurer une certaine formation, mise au courant (on sait que les accidents de travail sont très fréquents pendant cette période).

Signalons enfin une proposition dictée par une douloureuse actualité : versement aux travailleurs étrangers et à leurs familles victimes d'attentats racistes d'une juste indemnité par l'Etat d'immigration.

Plus de cinquante travailleurs immigrés sont morts assassinés dans la dernière période, victimes du racisme.

En l'état actuel de la législation, leurs familles ne peuvent prétendre à rien.

Roland RAPPAPORT.

(1) Organisée par l'Association Internationale des Juristes Démocrates, cette conférence s'est tenue au Palais de l'U.N.E.S.C.O.



Marcel Lorre

UN débat sur le racisme s'est institué au début de cette année dans le Courrier des lectrices (et lecteurs) du grand hebdomadaire féminin « Elle ». Ce périodique a l'avantage sur « Droit et Liberté » de pouvoir recueillir les arguments pour et contre le racisme, alors que l'étiquette antiraciste de « Droit et Liberté » décourage les racistes de lui écrire. C'est ce qui fait l'intérêt de cet échange de correspondance, car il est un reflet de l'opinion de nos compatriotes sur cette grave question.

Après un article (excellent) sur la poussée de haine et de violence à Marseille, en septembre dernier, ce sont les racistes qui ont ouvert le feu. Bien entendu, les travailleurs immigrés sont leur cible privilégiée. A les en croire, ceux-ci disposeraient de privilèges sociaux exorbitants. Ils toucheraient plus d'allocations et de prestations sociales que les Français. Ils bénéficieraient de l'assistance médicale gratuite (ce qui expliquerait qu'ils « encombrant » nos hôpitaux). On ne construit de logements que pour eux, au détriment des Français. Ils ont tellement de revenus qu'une lectrice de Perpignan affirme « qu'ils achètent les maisons, les lopins de terre que les Français doivent vendre ». « Mais d'où sort cet argent ? » s'interroge-t-elle ; et elle trouve immédiatement la réponse : « Du dos des Français » (sic). Cette même lectrice va même jusqu'à affirmer péremptoirement qu'on attribue les bourses d'études aux enfants d'immigrés alors qu'on les refuse à ceux des Français, ce qui est significatif, car sa lettre a été écrite deux mois avant que le gouvernement français se décide (enfin) à attribuer des bourses d'études aux enfants d'étrangers ! D'ailleurs cette lectrice pose la question : « Est-ce normal d'éduquer les enfants de ces gens-là ? » Et elle prédit un avenir extrêmement sombre à nos enfants et petits-enfants « qui devront partir ailleurs, car la place sera prise par un fils d'étranger ». Elle termine sa lettre par : « Même naturalisé, un étranger reste un étranger. » On comprend que la courriériste de « Elle » écrive, à propos de cette lettre, que la plume lui en est tombée des mains !

On retrouve dans ces lettres racistes tous les lieux communs que les militants du M.R.A.P. ont tant de peine à effacer de l'esprit de leurs compatriotes : les travailleurs immigrés seraient de perpétuels chômeurs, ils ne paieraient pas d'impôts, ils constitueraient les « troupes de choc » de la gauche (?)...

Ces affirmations qui ne résistent pas à un examen sérieux (un lecteur le démontre quelques semaines plus tard) sont cependant les plus difficiles à extirper. Une lectrice constate avec inquiétude que les racistes n'ont pas besoin de prouver leurs dires, pour être crus, alors que les antiracistes, eux, sont contraints de le faire, sans convaincre, le plus souvent.

L'ignorance, bien sûr, est dénoncée par plusieurs lectrices comme terrain favorable au racisme. « C'est en agissant sur les enfants que l'on pourra combattre de nombreux préjugés qui viennent de l'égoïsme de beaucoup de Français »,

“Elles” débattent du racisme

écrit l'une d'elles. C'est très certainement l'ignorance qui fait demander à une autre lectrice, au cours d'un rare débalage de haine raciale anti-arabe : « Dites-moi ce qu'ils ont découvert (les Arabes) et inventé, eux, et non pas ce qu'ils ont pillé aux peuples conquis. » Sans doute ne connaît-elle pas l'algèbre et la trigonométrie, ni la géométrie analytique moderne, sans doute ne s'intéresse-t-elle pas à l'astronomie, la chimie, la physique, où l'apport des Arabes fut considérable jusqu'au onzième siècle, époque, précisément où les Croisades d'abord, puis l'invasion turque mirent fin à la culture arabe jusque-là florissante dans tous les domaines avant que la colonisation occidentale ne maintienne les Arabes dans l'obscurantisme.

Les divers autres aspects du racisme se font jour dans ce courrier des lectrices de « Elle ». La haine de l'étranger, le mépris de celui qui est socialement inférieur, la peur des différences, la rancœur des médiocres, le prétexte politique, etc.

Une lectrice, sans doute représentative de beaucoup d'autres, par un raisonnement fort répandu, attribue aux peuples du tiers monde la responsabilité des séquelles du colonialisme auxquelles ils se trouvent aujourd'hui confrontés sans avoir les moyens d'y faire face.

Une autre, à l'instar du chasseur qui affirme : « C'est parce que j'aime les animaux que je suis chasseur », déclare : « C'est parce que je les aime que je suis

raciste. » Et sous prétexte de dénoncer l'intégration, qui à bien des égards procède au fond du racisme, elle en vient à justifier le refus d'admettre les étrangers en France et la séparation des races. Elle termine : « Rien au monde n'est plus beau que des bébés noirs ou blancs. Quelle femme aura jamais envie de bercer un bébé gris » (sic). Ce à quoi la courriériste, de « Elle », répond : « Les bébés gris n'existent pas, admettre les jaunes, les blancs, les noirs sans préjugés, avec leurs différences bien sûr, mais aussi avec leurs similitudes, serait déjà un grand pas en avant. Et tellement plus constructif que cette haine que vous considérez comme normale. »

La cohabitation avec des étrangers apparaît, à travers ce courrier, comme difficilement ressentie par beaucoup de Français. On parle du « seuil de saturation ». « Je vous avoue que la cuisine à l'huile et la friture à haute dose peuvent provoquer un racisme de cuisine non négligé »,

écrit une lectrice qui n'affiche par ailleurs aucune idée raciste.

« De toute façon, on ne peut juger quelqu'un d'après son comportement dans des circonstances données, comme celles dans lesquelles vivent ces ouvriers immigrés, hors de leur pays, de leur cadre familial, ce sont des transplantés et il ne faut pas les juger définitivement », écrit cependant une autre.

L'apport indispensable des travailleurs immigrés à l'économie française et le sort misérable qui leur est fait sont évoqués par plusieurs lectrices. L'une d'elles s'inquiète de ce racisme qui survit après l'exemple de Hitler : « Aujourd'hui ce sont les Arabes, qui demain ? »

Plusieurs lectrices se placent sur le plan de l'amour entre les êtres humains « qu'ils soient noirs, blancs, jaunes, rouges, café au lait » ou « verts de peur », un vieux principe que nous devons concourir à faire régner partout dans ce monde ».

Ce courrier est assez équilibré entre racistes et antiracistes. Ne serait-ce que par la volonté de la courriériste qui a vraisemblablement établi un droit entre toutes les lettres qu'elle a reçues.

Un tel débat est somme toute positif, puisqu'il permet de connaître toutes les opinions sur le racisme et qu'il a révélé à beaucoup de lectrices de « Elle » la nocivité des préjugés.

Robert PAC.



1942

Un témoignage

En 1938, Simone Boruchowicz vit au sein d'une famille heureuse, son père est tailleur dans le onzième arrondissement à Paris.

En 1942, son père, puis sa mère sont arrêtés et envoyés, pour n'en pas revenir, dans les camps de la mort : ils sont juifs.

Ces événements, Simone Boruchowicz les a retranscrits comme elle les a ressentis encore enfant. Son texte a pris le nom de « 1942 », année tragique marquée à Paris par la grande rafle du Vel' d'Hiv' que nous commémorons en ce mois de juillet.

Une émission de radio scolaire a été réalisée autour de « 1942 » par l'Office Français des Techniques Modernes d'Education (OFRATEM). Elle doit être diffusée en octobre prochain dans l'intention de communiquer aux enfants qui l'écouteront la volonté d'éviter les violences de la guerre et du racisme.

Souhaitons que le témoignage de Simone Boruchowicz soit ainsi entendu.

L'ANNEE 1938, à Paris, 11^e arrondissement.

Papa avait arrêté sa machine à coudre pour dire à maman : « A Vienne, les Allemands ont astreint des juifs à nettoyer le trottoir avec des brosses à dents. »

Et Maman répondit : « Chut, attention aux enfants. »

Ramassée sur moi-même, j'avais tout compris.



1^{er} septembre 1939 !

Une femme avait surgi d'une fenêtre, avenue Parmentier : « Les Allemands ont envahi la Pologne ! »

Le groupe de ma famille s'était immobilisé. Et je crois que mes parents ont baissé la tête. Les Allemands ont envahi la Pologne !

Si Papa parlait de son enfance malheureuse, il parlait de la Pologne. Si Maman nous racontait sa jeunesse, nous l'évoquions en Pologne. Et grand-mère, de Piotrkow

en Pologne, nous envoyait de la graisse d'oie. Nous en faisons des goûters, légèrement salés. Nous devenions des enfants privilégiés. Les Allemands avaient envahi la Pologne. Des soldats. Ils tuaient !



Nous étions au jour de la mobilisation générale de septembre 1939. Et, les hommes chantèrent la Marseillaise.

Ce soir-là, par les fenêtres ouvertes, nous avions laissé l'ombre envahir notre appartement. Les appartements des voisins résonnaient d'une inhabituelle façon. Les mots « ligne Maginot » et « casser la gueule aux boches » éclataient par moments. Bouleversée, je regardais et j'écoutais. Mes parents, frère et sœurs se tenaient près de moi, silencieux.



Enchaînant sur les appels courts et essoufflés des avertisseurs de police, les sirènes hurlèrent l'alerte. Implacables, elles s'élargissaient jusqu'à posséder notre corps et pressurer notre tête. Mon Dieu ! Et juste ma maman qui s'apprêtait à sortir. Mes dents marchaient toutes seules.



Et quand, un moment plus tard, d'entre la foule du « métro-abri », nous nous regardions, je voyais tous les miens et pouvais les compter.



Octobre 1939. La ville de Paris, pour parler aux éventuels bombardements, évacuait chaque arrondissement vers un département de la France.

La gare et notre train filaient la lumière bleue des éclairages de défense passive. Aux fenêtres des wagons, les familles se bousculaient sur le quai. Nous

quittions Papa, nous nous séparions.

Dans le couloir sinistre, des groupes parlant bas, parlaient comme Papa. Tous les hommes avaient la voix de mon père.

Et, dans ma mémoire, Papa était devenu infiniment petit, resté tout seul, sur le quai.



Elle avait passé la nuit au vieux poste de police, passage Beslay, Paris (11^e).



A La Guerche (Cher). Hébergés dans une usine désaffectée.

Sur la paille qui nous était attribuée, je m'inventais et chantais des chansons pour Papa.

Alors, par une merveilleuse nuit, Papa, mon vrai papa, parla. Doucement, il disait bonjour à ma mère.

Comme il me sembla grand, debout dans l'affreux dortoir ! Si j'allais ouvrir les deux yeux, j'effacerais la présence de la chère image.

Mais ensemble nous, nous les enfants, nous nous sommes éveillés. Les autres réfugiés dormaient. Nous, nous nous parlons et nous embrassions.



Le mois de juin. Oh ! les innombrables morts et la mémoire, le mois de juin mil neuf cent quarante.

Les Allemands marchaient sur Paris. Qu'arriverait-il alors aux hommes juifs ? A aucun prix nous n'acceptons d'abandonner Papa. Nous allons fuir mais ensemble. Ensemble, nous entreprimes nos douze journées d'exode. La route entière hurla d'épouvante. Les avions, soudain partout présents, obscurcissaient le ciel. Dans le fracas des moteurs, la foule roula dans le fossé. Mes parents nous enveloppaient. De là-haut, les balles amorçaient leur trajectoire. Je savais que rien ne pouvait en arrêter la chute rapide et mortelle. Je gardais les yeux obstinément clos.

J'avais brisé les mains de Maman et le silence avait suivi la bataille. Dans la plaine de Nemours, la foule ondoya. Quand un soldat cria : « Couchez-vous ! Couchez-vous, ce sont des Italiens. Ils nous tendent un piège. » Tandis qu'il parlait, en formation complète, les avions en retour reprirent leur œuvre de mort. Je me transformais en une seule phrase : « Nous sommes ensemble, nous sommes ensemble. »

D'entre les herbes du talus, progressivement nous apparut, rablé, casqué, le premier soldat allemand.

Nous, juifs, étions perdus. Sur leurs genoux, ils ont, d'un geste, brisé les fusils des soldats français. Comme ils emportaient cette très vieille femme qui se débattit jusqu'à ce que mes yeux et mes oreilles ne la perçoivent plus : « Pas avec les boches, pas avec les boches. »

Nous étions, nous, perdus.



Le groupe chéri de ma famille, dans le contre-jour du bel après-midi de juin, passait devant les soldats allemands au repos. Ils riaient et nous appelaient youden, youden...



Paris, ma ville. Paris, chez nous. Paris, notre maison. Paris, blanc de l'été. Paris, encore vidé, volets clos, rideaux de fer tirés, les trottoirs largement libres. Mais les jambes bottées des Allemands y claquaient. Paris, notre maison ! La terreur va venir.



Papa cousait à la machine. Les « petites » dormaient. Maman s'était absentée aux commissions. Dans la cour, la griffeuse de la cartonnerie Patou, rythmait la journée de travail. J'ai ouvert la porte au soldat allemand et aux inspecteurs français. Ils emmenaient Papa. Mon papa si beau. Papa et Maman ne se sont que croisés au bas de l'escalier. Maman a retourné les deux litres de lait sur le costume d'un inspecteur. Mon père est parti le mercredi 20 août 1941.



Ce jour-là, en revenant de l'école, dans l'entrée étroite, nous avons trouvé Maman toute courbée, les deux petites contre elle. Sur ces genoux, des menus objets étaient disposés.

Papa quittait le camp de Drancy pour le camp de Compiègne. Il nous rendait ses affaires très personnelles.



Sur les bancs, puisque les jardins nous étaient interdits, à nous juifs, les mères s'asseyaient.

Photos
S. Boruchowicz

carte hebdomadaire tolérée. Chaque fois :

« Attention mes enfants. »
« Attention, partez en vacances. »

« Attention mes enfants, mes enfants. »

Et maman écrivit la formule consacrée : « Je pars destination inconnue. »

Tout était fini. Sauf l'espoir !



Chez nous, j'avais toujours vu espérer quelque chose. Et violemment aimer la beauté.



Lundi 30 septembre 1942, bien élevé, un policier a emmené Maman. Mes jeunes sœurs hurlaient. La folie était près de nos têtes.

Le lendemain, nous visitons Maman. Dans une promiscuité innommable, elle avait passé la nuit au vieux poste de police, passage Beslay, Paris-11^e. De Drancy, Maman écrivit quatre fois la

Pour cimetière de Papa et Maman, j'ai les archives de la mairie du onzième arrondissement. Puisque, de par devant le greffier, y sont enregistrés officiellement leurs décès dans les camps de la nuit et du brouillard.

Simone BORUCHOWICZ.



Je pars destination inconnue.

en bref

Ils réclament d'être

EN leur Ile de la Pentecôte, ils n'ont, le chef Bong Watase et sa tribu, ni d'état civil ni de nationalité. Pourtant, au tribunal de Grande Instance de Paris, il demande par référé la saisie d'un film tourné chez eux et qui accompagne ici une série de conférences. Il l'accuse d'être le produit d'indiscrétions et de déformer les coutumes de l'Ile.

Ainsi se croit encore un droit seigneurial de regard sur l'existence des autres — malgré ses échecs sanglants et ses effondrements — une civilisation qui a illustré sa prétention à être la civilisation, c'est-à-dire la progression de l'humanité entière vers la vérité-science et le bonheur, que par sa cruauté et son mépris universels, destructeurs, avant même qu'elle n'apparaisse, de l'Unité humaine. Pourtant cette superbe, si sûre de son droit et de sa force, n'est qu'une abstraction, car les civilisations sont quotidiennes.

Il faut remercier l'ethnologue Robert Toulain par qui l'humanité plaide au pluriel. C'est un signe du temps, et réconfortant.

Jean CLISSAT-BLANC.

Proche-Orient : l'horreur

Escalade de l'horreur au Proche-Orient : après Kyriath Chmoneh et Maalot, deux nouveaux commandos-suicide palestiniens ont tué des femmes et des enfants à Chamir et à Nahariya, dans le nord d'Israël ; et les raids de l'armée israélienne, au sud du Liban, ont fait plus de cent victimes, non parmi les auteurs des agressions, mais dans la population des camps de réfugiés.

A ce cycle infernal de représailles et de contre-représailles, on ne voit pas d'issue possible si les responsables, de part et d'autre, ne se résolvent pas à rechercher résolument une solution politique, la seule concevable, fondée sur le respect des légitimes aspirations des peuples concernés, assurant à la fois l'existence incontestée d'Israël et la reconnaissance concrète des droits nationaux palestiniens. Ce n'est pas facile, certes : cela implique une discussion d'ensemble des problèmes du Proche-Orient. C'est pourquoi tout doit être fait pour que la négociation de Genève, sur la base des résolutions de l'O.N.U., s'engage au plus vite. Ce qui est certain, c'est que les méthodes sanglantes auxquelles recourent actuellement les adversaires ne font qu'aggraver encore ce drame, en rendant plus violentes les haines et plus profondes les incompréhensions.

Les accords entre Israël d'une part, et d'autre part, l'Egypte et la Syrie, devraient ouvrir la voie à une paix réelle.

Sorcellerie et vandalisme

En Grande-Bretagne, le Board of Deputies, organisme représentant la communauté juive, a élevé une protestation à la suite de la parution aux Editions Routledge and Kegan Paul Ltd, d'une « Histoire de la Sorcellerie et de la Démonologie », de Montague Summers.

Cet ouvrage présente, notamment, comme véridiques les légendes médiévales de meurtres rituels d'enfants chrétiens par des juifs. Dans une lettre détaillée, le Board of Deputies réfute un à un les cas cités, soulignant que « cette calomnie cruelle et pernicieuse a coûté la vie dans le passé à de nombreux juifs ».

On signale d'autre part que 60 tombes ont été dégradées dans le cimetière juif d'Edmonton, à Londres, au début de mai. Les vandales ont également mis le feu à une salle d'attente, à l'entrée du cimetière, enflammant des pages arrachées à des livres de prières.

Quand l'Assistance publique

choisit « ses » assistés

Dans une note adressée il y a quelques mois aux assistantes sociales, l'Assistance Publique, 3, avenue Victoria à Paris (4^e), signale « que depuis le 1^{er} juillet 1973 le centre Benoît-Malon, 107, quai de Valmy, peut accueillir au titre de l'Aide Sociale pendant une période de quinze jours (crédit remboursable) des hommes et des femmes de 21 à 65 ans sortant de l'hôpital, munis de billet de sortie ».

Et la note de préciser « que ces personnes doivent être valides et se suffire à elles-mêmes, être démunies de ressources et sans domicile fixe ».

Quoi d'extraordinaire dans cette note direz-vous ? Et bien tout simplement qu'elle précise que « les ressortissants du Maghreb ne sont pas acceptés ».

Une certaine loi, votée le 1^{er} juillet 1972, interdit toute discrimination, nous semble-t-il. La Direction de l'A.P. l'ignorait-elle ?

« Lui » et le nazisme

« Heureusement que les camps de la mort ont existé... essayez de calculer l'envahissement, de nos jours, de nos pays européens par la race inférieure juive... »

« Avoir été nazi, est-ce un crime ? Avoir pris conscience du danger juif, est-ce un crime ? Avoir voulu préserver le sang, la race aryenne, est-ce un crime ? Etre juif... certainement ! »

Cette « prose » est extraite d'une lettre de lecteur publiée par le mensuel « Lui » dans son numéro de juillet 1972. Elle fut à ce moment l'objet d'une vive protestation du M.R.A.P. Une procédure engagée contre ce périodique vient d'aboutir à la condamnation de son directeur, à 1.500 francs d'amende. Celui-ci ayant invoqué en vain « sa bonne foi », le Tribunal lui a reproché d'avoir inséré ce texte « ... sans l'assortir du moindre commentaire désapprouvé ».

Il y a en effet des cas où une « objectivité » excessive se transforme en son contraire.

Campagne calomnieuse en Autriche

Le plus important quotidien autrichien « Neue Kronen Zeitung » a publié pendant quatre semaines une série d'articles sous le titre général : « Les juifs en Autriche. » Signée du rédacteur en chef, Viktor Reimann, cette « enquête » fut présentée à grand renfort d'affiches et de tracts, indiquant qu'elle portait sur un « sujet interdit ».

En fait, il y a là une entreprise dont le caractère antisémite ne fait pas de doute. Le procédé utilisé consiste à publier chaque jour des déclarations faites contre les juifs au cours des âges, sans les réfuter, voire même en les confirmant par un commentaire approprié. Par exemple, le journal cite ce texte tiré d'un journal réactionnaire de 1871 : « Les armes que la juiverie emploie pour poursuivre son unique objectif, la domination du monde chrétien, sont son argent, son commerce et ses journaux. » Le commentateur ajoute : « A travers le Moyen Age, la juiverie n'était qu'une minorité tolérée... Elle semble maintenant avoir atteint une position qui sape le monde chrétien dans ses fondations. Le persécuté apparaît maintenant comme le persécuteur. »

Ces articles ont suscité de nombreuses lettres de lecteurs antisémites, qui sont publiées régulièrement par le journal. Ils ont eu aussi pour effet une recrudescence des menées antijuives : inscriptions menaçantes et croix gammées sur les murs des villes, profanations de tombes dans les cimetières juifs, étalage d'insignes nazis et de portraits d'Hitler dans des magasins de Vienne.

Les responsables de la Communauté juive d'Autriche (qui compte environ 11.000 personnes, dont plus de la moitié dépasse l'âge de 60 ans) ont élevé une vive protestation auprès du Conseil autrichien de la presse et du gouvernement.



DROIT ET LIBERTÉ — N° 331 — JUILLET 1974

AU PODIUM

L'inconnu du bus

Pierre Viansson-Ponté rapporte dans « Le Monde », une mésaventure arrivée dans un autobus parisien à un touriste japonais...

« Un petit Nippon, bien net avec sa chemise blanche fraîchement repassée, son costume bleu marine, son imperméable beige, et, pendu autour du cou, dans sa sacoche de cuir, l'inévitable appareil photo. Monté à l'Opéra, il a consciencieusement poinçonné son ticket dans l'appareil placé auprès du conducteur et, maintenant, bien calé au fond de la banquette, les mains sur les genoux, il observe les allées et venues, il regarde Paris défiler derrière la vitre. »

A l'Etoile, un contrôleur monte. Il se trouve que notre touriste a payé un ticket pour trois sections. Le contrôleur se fâche et exige une amende. Le touriste ne comprend rien. Les choses s'enveniment... « Un océan d'incompréhension, une montagne de sottise : cela devient franchement ridicule, presque pénible. »

Un voyageur comprenant la bêtise de la scène paie pour le Japonais. Le contrôleur est obligé d'acquiescer non sans mauvaise grâce, et « une houle d'indignation, une vague de colère secoue l'autobus. Contre le contrôleur ? Certainement pas. Contre le Japonais (...) ? Pas davantage. La cible des ricanements c'est le voyageur obligeant et généreux ». « Pour qui se prend-il celui-là ? Ces étrangers, ils ne comprennent rien. N'ont qu'à rester chez eux ou qu'à causer français ! (...) Le Jaune, il a trouvé une vraie poire ! »

« Pauvre pays ! », conclut P. Viansson-Ponté. Heureusement, il y a aussi, en France, et plus nombreux qu'il n'y paraît dans ce bus, des antiracistes tels que cet inconnu, à qui nous voulons rendre hommage.

AU PILORI

Le dancing "La colline"

Samedi 11 mai, un groupe d'amis se présente aux portes de « La Colline », à Saint-Symphorien-d'Ozon, aux environs de Lyon.

Ils ne pourront pénétrer à l'intérieur. Les « gorilles » de service les en empêcheront. Motif : parmi ce groupe de 17 personnes, un Tunisien...

Est-ce légal ? demandent plusieurs d'entre-eux dans la lettre qu'ils nous ont adressée. Et les statuts de ce genre d'établissement prévoient-ils que l'entrée est autorisée aux seules personnes ayant le teint parfaitement blanc (ou rose) ? Le prix demandé est-il proportionnel à la pigmentation de la peau ?

Cannes 1974

Les grands films classiques



« Tous les autres s'appellent Ali » : l'histoire d'un mariage difficile.

CANNES 1974, ni mieux ni pire que les précédents. Pour les professionnels la grande foire annuelle, presque la corvée. Le folklore s'exclut presque entièrement, seuls quelques « Rassam » s'entêtent à se servir de leurs Rolls pour aller du Carlton au Palais du Festival (distant de cent cinquante mètres). Pour les affamés de cinéma, l'essentiel ne se passe pas dans la grande salle. Et surtout pas cette année où les morceaux de choix étaient rares. *Amarcord* de Fellini, hors compétition, était à peu près le seul authentique chef-d'œuvre.

Le reste de la sélection, quand il ne sombrait pas dans le vrai ridicule des baudruches dégonflées (*Milarepa* de Liliana Cavani, *Malher* de Ken Russell, *Diletto d'amore* de Comencini), stagnait dans les méandres quelquefois bien agréables du cinéma de papa.

Ainsi les films américains : techniquement remarquable, *The sugarland express*, de Steven Spielberg, nous laissait sur notre faim après les promesses de *Duel*; *Nous sommes tous des voleurs*, de Robert Altman, ne dépassait pas l'intérêt d'une histoire bien ficelée et bien jouée ; plus élaboré, plus courageux, *Conversation secrète*, de Francis Ford Coppola, constituait cependant un pas important en direction d'une vision politique des événements contemporains.

L'Allemand Rainer Werner Fassbinder nous donnait, en compétition officielle, un exemple d'approche intéressante des problèmes du racisme, avec *Tous les autres s'appellent Ali*. Certes, le film n'est pas exempt de reproches, mais servie par une excellente interprétation, cette histoire d'un mariage difficile entre une veuve allemande déjà âgée et un très jeune ouvrier marocain est aussi forte que courageuse.

Avec *La Cousine Angélique*, Carlos Saura, lui, parfaitement maître de son art, semblait se réfugier dans le passé faute de pouvoir encore en Espagne aborder franchement le présent.

En compétition aussi (compétition fort mal comprise et fort inconsiderément décriée) entre *Stavisky*, de Resnais, plus politique qu'il n'y paraît et *Les Autres*, de Santiago, sans doute un peu trop littéraire. *Les violons du Bal*, de Michel Drach, à travers une autobiographie, abordait la tragédie des massacres de juifs par les nazis. Il est bon que le prix d'interprétation qu'a reçu Marie-José Nat ait procuré au film des milliers de spectateurs.

L'essentiel était ailleurs : à la Quinzaine des Réalisateurs, à la Semaine de la Critique. Il serait vain de vouloir donner en si peu de lignes une vue exhaustive de manifestations qui embrassent le cinéma mondial, y compris cette année un film sud-africain anonyme : *La dernière tombe à Dimbaza*, implacable et percutant.

Soulignons toutefois que la France a prouvé qu'elle possédait toute une « jeune garde » de cinéastes politisés, conscients, dont on pouvait espérer un renouvellement positif. Faute de place pour les citer tous, rappelons : *Il pleut toujours où c'est mouillé* de Jean-Daniel Simon ; *Comment on devient un ennemi de l'intérieur* de René Vautier ; *La coupe à dix francs* de Philippe Coudroyer.

Bien d'autres encore, tandis que Barbet Schroeder donnait par ailleurs au marché du film, *Général Idi Amin Dada*, sorte d'énorme farce anticolonialiste. Présenter avec autant d'intelligence un film direct sur le chef d'Etat ougandais, montrer en même temps sa haine pour le colonialisme et toutes les séquelles dont il est resté marqué, ainsi que le danger du personnage admirateur de Hitler, ennemi des juifs, à la rigueur prêt au génocide, n'est pas une petite affaire (1).

Enfin, la *Semaine de la Critique*, excellente cette année dans son ensemble, allait de la décadence somptueuse de *La Paloma* de Daniel Schmidt au film chilien de Miguel Littin, *Chili, Terre Promise*. Terminée en juin 1973, quel-

ques mois seulement avant la chute d'Allende, cette histoire du président Marmaduke durant les années 30 a une triste valeur prémonitoire. Miguel Littin ne sait pas toujours se contraindre à la sobriété ou oublier les modèles brésiliens, mais l'importance du sujet traité pouvait raisonnablement nous contraindre à l'indulgence.

Une fois de plus, Cannes nous a donc administré avec ses inégalités et ses carences, la force de constat et de dénonciation du cinéma.

Mireille AMIEL.

(1) Souhaitons toutefois que ce film ne soit pas exploité à des fins de racisme anti-africain.

Simple réplique ?

Plusieurs correspondants nous ont fait part de leur émotion à propos d'une séquence du film de Yannik Bellon. « La Femme de Jean », par ailleurs excellent.

Il s'agit d'un passage où l'héroïne, effectuant une enquête dans un immeuble, s'entend répondre par une locataire, parlant du propriétaire : « C'est un salopard, un exploiteur... d'ailleurs, c'est un juif » !

Ce qui est à craindre, c'est que certains spectateurs prennent à la lettre cette affirmation, qui va dans le sens des thèmes habituels de l'antisémitisme, et soient, par là même, confortés dans leurs préjugés.

Ce n'est qu'une réplique, il est vrai, présentée d'une façon neutre. Rien ne la confirme ni ne l'infirme dans le reste du film. Dans la salle où nous avons vu celui-ci, la stupidité de cette phrase a suscité quelques rires. Mais suffit-il de montrer la bêtise et le mensonge pour les dénoncer ?

La question est posée.



Birgit

MOULOUDJI appartient à cette catégorie de chanteurs qui échappe au laminer du show-business. Il a ses « idées » et n'hésite pas à s'engager chaque fois qu'il en ressent la nécessité. Mais il refuse d'être intégré à un quelconque courant de pensée politique. C'est un franc-tireur.

Mouloudji a été très fortement impressionné par son expérience de l'occupation. C'est pourquoi, en cette année du 30^e anniversaire de la Libération de la France, il a tenu à rendre hommage à la Résistance, aux combattants de la nuit comme au peuple français qui a su, avec courage, endurer les affres de l'occupation hitlérienne.

Son style, sa sensibilité, ses souvenirs, l'ont conduit à se placer dans la tradition de la chanson populaire française. Il vient de sortir un double 33 tours en coproduction chez A.Z. avec la collaboration de comédiens et de chanteurs de valeur. Michel Bouquet, Sylvia Montfort, Catherine Sauvage et les Octaves (1).

Nous avons rencontré Mouloudji pour qu'il nous parle de ces disques et d'autres choses...

— D.D. : « Il existe déjà de nombreux disques sur la Résistance ; pourquoi ces disques et en quoi sont-ils différents ? »

— M. : « La Résistance est toujours vue du point de vue historique, soit idéalisée, soit traumatisée. J'ai cherché à la déshistoriser, pour retrouver les sensations et les émotions que j'ai ressenties à l'époque. Mon hommage se veut simple et direct. Comme j'ai cherché à recréer l'esprit des Français durant l'occupation. Qu'ils aient été des combattants de l'ombre ou simplement ceux qui, sans trahir, ont lutté pour subvenir à leurs besoins.

MOULOUDJI : Hommage à la Résistance

Pour faire ces disques, nous sommes descendus dans les rues des années 40. Le point de départ a été cette « Marseillaise » profondément ancrée dans ma mémoire, chantée par un aveugle dans les couloirs du métro, au début de l'occupation. C'est cette « Marseillaise » populaire et résistante que j'ai voulu recréer, et dont on peut, aujourd'hui, mesurer le risque et le courage. Comme je me souviens de cette petite troupe de comédiens à laquelle j'appartenais et qui chantaient à tue-tête, quand l'occasion se présentait, des chants révolutionnaires. Deux d'entre eux sont d'ailleurs morts en déportation.

Ce sont toutes les formes de résistance jusqu'aux adieux du condamné à mort que nous avons cherché à exprimer. à la fois émouvantes, dramatiques, parfois humoristiques et gouailleuses. Toute une France dont l'esprit s'est perdu de nos jours. J'ai d'ailleurs voulu que cela finisse tristement.

Ce qui nous a guidés, c'est la recherche de l'authenticité. La plupart des films qui sortent actuellement sur cette période sont peut-être beaux mais ils sonnent faux et trompent les spectateurs.

— D.D. : « Comment s'est opéré le choix des textes et des mélodies ? »

— M. : « Notre objectif était de faire un disque populaire ; nous avons fureté partout, essayant de retrouver les chansons de maquis, des lettres de fusillés, les textes et les émissions diffusés depuis Londres.

Par un heureux hasard, nous sommes tombés sur un petit livre dans lequel nous avons trouvé la plupart des pastiches de Pierre Dac. Nous n'avons pas voulu estomper la réalité. Aussi avons-nous cherché à faire coller les chants et textes de la clandestinité avec ce qui était aussi, la rue du moment, avec ses airs martiaux nazis dont il faut dire au passage qu'ils étaient très impressionnants. C'est pourquoi nous récitons « Liberté » sur un fond de Halli, Hallo.

Quant aux admirables et émouvantes lettres de fusillés, elles sont là pour rappeler que des milliers de personnes ne sont pas mortes pour rien. »

— D.D. : « Pensez-vous qu'un chanteur puisse agir en chantant ? »

— M. : « Le mot « engagé » et tellement galvaudé dans les milieux de la chanson que je ne m'estime pas un chanteur engagé. J'aime chanter et je suis heureux de pouvoir choisir ce que je chante, comme je le suis quand les gens prennent plaisir à m'entendre. Là s'arrêtent mes ambitions. »

— D.D. : « Vos origines n'ont-elles pas nuit à votre carrière, et n'avez-vous pas été confronté au racisme ? »

— M. : « Je dois avouer qu'autrefois le racisme anti-algérien n'était pas aussi virulent et agressif que de nos jours. Etant à la fois Breton et Algérien, eh oui, je m'appelle Le Garrec et Mouloudji, j'ai quelquefois entendu des « sale bicot » mais c'était rare avant la guerre ; j'ai, par contre, à cause de mon physique, assez sémitique, eu de nombreux ennuis pendant l'occupation, il m'a même fallu une fois prouver dans une porte cochère, à des miliciens, que je n'étais pas juif. »

— D.D. : « Vous sentez-vous mobilisé quand se manifeste le racisme ? »

— M. : « Oui, naturellement, contre le racisme sous toutes ses formes : la bêtise, l'ignorance, la jalousie de certaines gens me dépassent parfois.

A propos de racisme, au lendemain de l'occupation en 1945, j'ai vécu un incident qui m'a révolté, après cette terrible guerre. Alors que j'assistais à une manifestation sportive, quelqu'un à mon intention s'est écrié « décidément j'ai horreur des juifs », bien que je ne sois pas juif, je me suis senti tout de suite juif : juif de honte, juif de colère.

C'est avec le début du conflit algérien que j'ai eu de véritables ennuis ; cela a été très dur pour moi : en chantant « Le déserteur » je me suis mis à dos près de 80 % des Français qui à cette époque voyaient les choses tout autrement que maintenant ; alors, quand certains jeunes me reprochent de ne pas me « mouiller », je souris... »

David DOUVETTE.

(1) « Liberté », chants et poèmes de la Résistance française.

DUKE

« Le plus grand compositeur américain vient de mourir », a déclaré Richard Nixon, recueillant pour une fois l'accord de tous. Le grand musicien noir Duke Ellington s'est éteint en effet le 24 mai, à la fin d'une carrière musicale de cinquante-quatre années.

Edward Kennedy Ellington, surnommé Duke à cause de sa distinction naturelle, était né en 1899 à Washington. Il abandonna les arts décoratifs pour le piano en 1920 et commença une carrière de musicien. En 1924, il prit la direction de l'orchestre des Washingtonians qui s'étoffa au fil des ans et devint rapidement le premier orchestre de jazz des Etats-Unis.

Duke Ellington fut, avec Louis Armstrong, le plus grand créateur du jazz, mais, à l'inverse de celui-ci dont le génie se manifesta dans ses improvisations, Ellington exprima sa pensée à travers son orchestre. Souvent en collaboration avec des musiciens de son orchestre, à partir de matériaux très simples : le blues, des airs populaires, mais aussi de nombreuses compositions personnelles, il créa des thèmes séduisants qu'il parait d'orchestrations somptueuses, dans un climat harmonique subtil.

Bien qu'il ait pris parfois des positions contestables sur le problème racial, ce qui lui fut reproché, toute son œuvre n'en est pas moins consacrée à l'histoire et à la gloire du peuple noir, assumant ainsi son appartenance à la race noire.

Il sut trouver une forme musicale mixte, à dominante africaine, capable à la fois de préserver le passé et d'ouvrir des voies nouvelles. C'est toute l'histoire des Noirs américains depuis l'Afrique, qui est racontée dans son œuvre. Il a conté ses joies, ses peines, il a magnifié la femme noire, chanté la mère Afrique, prédit l'avènement d'un monde nouveau pour tous les hommes. Et, depuis trente-cinq ans, ne commençait-il pas tous ses concerts par le célèbre « Take the « A » train », nous invitant à prendre avec lui ce fameux train qui vous débarque en plein Harlem ?

Robert PAC.

Deux disques...

Il est, à travers tous les langages, des mots qui sonnent identiques et profonds : Dignité, Liberté, Amour.

Le « Chant du Monde », témoin fidèle et compétent d'une génération incomparable de chantres universels, propose deux microsillons d'une qualité rare et d'une actualité indiscutable.

● EL PAYADOR PERSEGUIDO par Atahualpa Yupanqui (collection Chansonner International LDX 74506) présente en « première intégrale » une large fresque lyrique, où sous la forme qu'il préfère d'une « Milonga de Pampa », le troubadour argentin conte ses origines et son inspiration.

« ... Dût-on m'ôter la vie ou enchaîner ma liberté et peut-être même brûler ma guitare dans les bûchers mes chansons vivront toujours dans le cœur de mes Amis. »



● Pour le Groupe APARCOA, les douze chants du peuple latino-américain (LDX 74521) bénéficient d'une préface du grand poète Pablo Neruda, écrite quelques jours avant sa mort : « ... Miraculeusement mélancoliques, sévèrement joyeux comme s'ils célébraient les rites les plus profonds du Chili ; je les présente comme si je présentais un phénomène naturel, un oiseau multiple de nos cordillères ou une cascade de l'Amérique du Sud. »

Bernard SANNIER-SALABERT.

...un livre

Notre amie Catherine Ammar vient de publier un nouveau roman, « Des nuages blancs », qui est la suite de « Ces roses d'un jour » (épuisé).

C'est l'histoire, contée avec vivacité et émotion, d'une couple d'avocats face aux événements de mai 1968.

Ce livre (format 14 x 19, exemplaires numérotés), peut être commandé à l'auteur, Mme Catherine Ammar, 1, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris, en joignant un chèque bancaire ou postal de 27 F.

CULTURE

AU FIL...

■ Partagé entre sa culture française et son appartenance juive, Alain Spiraux (Prix de la Fraternité 1973, pour son roman autobiographique « Jeanne d'Arc et l'enfant juif ») s'est imaginé dialoguant du passé et du présent avec... François I^{er} au château de Chambord. Il en résulte un petit livre plein d'idées, exprimées brillamment, qu'on savoure d'une traite : « Une fleur juive dans un jardin à la française ». (Ed. Julliard, 112 pages, 19,25 F.).

■ La Commission de contrôle cinématographique a interdit le film « Mohammed Diab », qui relate le drame du 29 novembre 1972 au commissariat de Versailles, à la suite duquel le sous-brigadier René Marquet a été inculpé d'homicide involontaire.

■ Le Prix du Théâtre, de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, a été décerné à Jean-Claude Grumberg, auteur de « Dreyfus » et de « Rixe ».

■ Vient de paraître aux Editions Privat, à Toulouse, la « Bibliographie des Juifs en France », rédigée par Bernard Blumenkranz, directeur de recherches au C.N.R.S., avec la collaboration de Monique Lévy, agrégée de l'Université. Cet ouvrage de 360 pages, qui contient 4.700 notices bibliographiques, est en souscription au prix de 90 F. Commandes à la Commission française des archives juives, 87, rue Vieille-du-Temple, Archives Nationales, 75003 Paris.

■ 54 œuvres d'Olivier Debré, dessins et sculptures de 1941 à 1974, sont exposées du 22 mai au 25 juillet au musée de l'abbaye Sainte-Croix des Sables-d'Olonne. « L'art d'Olivier Debré, écrit dans le catalogue M. Claude Fournot, conservateur de ce musée, recoupe l'une des préoccupations des plus urgentes de ce temps, une signalisation d'une humanité symptomatique dans un univers qui l'absorbe à mesure qu'il s'y comprend. »

■ Cueco expose une nouvelle série de dessins, d'un graphisme vigoureux, à la Galerie Mathias Fels, à Paris (138, bd Haussmann).

■ Vu avec un vif intérêt, le 6 juin, sur la 1^{re} chaîne, l'émission de Guy Olivier et Maurice Vidal, dans la série « La vie est là... », consacrée aux problèmes des adolescents algériens en France.

■ Précision : la photo illustrant l'article « Hommes de toutes les couleurs » parue dans la rubrique théâtre du dernier numéro de « Droit et Liberté » est signée Thierry Ciora.

DES JOURS

livres

Le 6 juin 1944 — il y a trente ans déjà ! — les forces armées américaines et britanniques prenaient pied sur le sol normand. En même temps, la Résistance française prenait l'offensive, dans toute la France.

Des combats sanglants commençaient, partout. Quelque trois mois plus tard, la majeure partie du territoire national était libérée.

Dans un très beau livre, destiné plus particulièrement aux jeunes générations, Pierre Durand montre ce qu'il avait signifié de « Vivre debout, la Résistance » (1).

Contrairement à bon nombre d'ouvrages consacrés à ce thème, Pierre Durand ouvre le livre non pas sur le passé plus éloigné, mais bien sur la libération de Paris. Après cette introduction en apothéose, Pierre Durand explique « comment avait-on pu en arriver là », en décrivant la montée du nazisme, les complicités et les complaisances que celui-ci avait trouvées en Allemagne et hors d'Allemagne, y compris dans notre pays, puis la « drôle de guerre » de 1939-1940, enfin la défaite de juin 1940 et l'occupation, avec la vie quotidienne sous l'occupation.

Le chapitre consacré aux premières actions de la Résistance ouvre sur une définition : « Au début, c'est surtout un état d'esprit... Il faut comprendre qu'un peuple dans son ensemble ne se remet pas en quelques jours d'une défaite aussi catastrophique que celle qu'il vient de subir sans comprendre grand-chose à ce qui lui est arrivé » (p. 111).

Mais cette phase est rapidement dépassée, surtout à mesure que la guerre dans le monde s'étend et s'intensifie. Elle prend une toute autre ampleur et une toute autre importance avec l'entrée dans le conflit de l'U.R.S.S., puis celle des Etats-Unis.

Les pages consacrées au « grand combat contre la barbarie » nous montrent d'abord ce que fut cette barbarie, que certains bons esprits, partisans comme on le dit en 1974 de la mode retro cherchent à estomper sinon à gommer tout à fait. Il montre aussi et surtout comment elle fut combattue, par les résistants en France et à l'étranger et jusque dans les camps de concentration — et là Pierre Durand, l'ancien résistant déporté, sait de quoi il parle : « Cette grande fraternité dépasse les limites des nationalités et unit les détenus de tous les pays occupés que l'on retrouve mélangés dans les camps. Elle englobe naturellement les détenus allemands eux-mêmes, dont certains, à la fin de la guerre, sont en prison ou dans les camps depuis plus de dix ans » (p. 177).

La Libération est évoquée de nouveau dans le dernier chapitre, sous ses aspects les plus divers. Durand a raison de rappeler les bombardements alliés du printemps et de l'été 1944 et de souligner qu'ils eurent pour conséquence l'intensification de l'action de la Résistance. Cela devient encore plus vrai

après le débarquement et avec l'avance alliée en France. En effet, les armées alliées, l'armée américaine surtout, n'hésitaient jamais à bombarder les villes où l'ennemi tentait de se retrancher — et ceci n'allait pas sans pertes pour la population civile. Aussi, lorsque les F.F.I. parvenaient à s'en rendre maîtres avant l'arrivée des armées alliées, ils remplissaient non seulement un devoir national dans le sens large du terme, mais contribuaient aussi, de façon efficace, à sauver les vies et les biens de nombreux Français.

tions des juifs immigrés, notamment en zone sud. Leurs ouvrages ont permis, une fois de plus, de dissiper l'image fautive et fallacieuse du juif éternelle victime résignée. Tous deux aussi mettent en relief le rôle joué par l'organisation dans la lutte.

On ne saurait en dire autant de l'ouvrage de Georges Wellers (6). Il s'agit de la réédition, élargie et complétée, de son livre « De Drancy à Auschwitz », paru au lendemain de la Libération et depuis longtemps épuisé. Wellers insiste, lui, sur le martyre des juifs de ce pays, dès

Pour le trentième anniversaire de la Libération

Deux ouvrages récents sont consacrés à des épisodes particuliers de la Résistance par le colonel Henri Romans-Petit, ancien commandant des Maquis de l'Ain (2).

D'autres bons esprits trouvaient plaisir, et y trouvent encore à opposer les civils entrés dans la Résistance, par conviction patriotique et politique, aux militaires de carrière qui combattaient, eux aussi, l'ennemi. Romans-Petit, officier de carrière s'il en est, fait justice de ces prises de positions partisans. Il ne fait aucune distinction malveillante, lui, entre les résistants, à tous les échelons, et les pages consacrées, par exemple, aux F.T.P. ou au général Malleret-Joinville en sont la preuve.

« L'insurrection d'Eysses 19/23 février 1944 » est l'historique d'une « prison dans la Résistance » (3). Car, hélas, des résistants furent emprisonnés, dans toute la France. S'ils ont partout poursuivi leur résistance, à Eysses ils ont eu la possibilité de porter leur lutte à un échelon plus élevé, pour aboutir à un soulèvement, qui n'a pas réussi, malheureusement.

Rappelons ici le souvenir de Victor Michaut, récemment disparu, un des animateurs de l'insurrection et principal auteur du livre, qui, par modestie, n'a pas voulu y faire figurer son nom.

Le rôle joué dans la Résistance par un groupe humain particulier a fait l'objet des ouvrages de David Diamant (4) et de Jacques Ravine (5), qui traitent, l'un et l'autre, de la participation des juifs à la Résistance française.

Tous les deux savent de quoi ils parlent, puisqu'ils ont participé, l'un et l'autre, à la Résistance, Ravine jouant un rôle dirigeant au niveau des organisa-

tionnement de l'occupation et à travers les étapes successives qui les ont menés d'abord à l'étoile jaune, puis à Drancy, enfin à Auschwitz. Devant l'ampleur de la catastrophe, la place de la Résistance devient minime — du moins dans ce livre.

Témoignage précieux sur la déportation et sur la vie dans les camps de la mort, mais aussi de grandeur et de solidarité humaine, ce livre est important. Pourquoi faut-il que certaines prises de position partisans de l'auteur viennent l'affaiblir ? Sans doute faut-il espérer que ce ne sont pas ces pages partisans qui resteront, mais le témoignage irremplaçable d'un scientifique de valeur.

Trente ans après... Trente ans déjà ? Mais oui, et on le constate rien qu'en voyant la cohorte toujours plus clairsemée des survivants. Tous ces livres, à des titres divers, ne font pas que rappeler les années terribles, ils œuvrent aussi pour que cela ne se reproduise plus.

Lucien STEINBERG.

(1) Editions de la Farandole, Paris, 1974, 221 pages et nombreuses illustrations.

(2) « Les Maquis de l'Ain », collection « La Libération de la France », dirigée par Henri Michel. Editions Hachette-Littérature, Paris, 1964, 167 pages, illustrations.

(3) Editions Sociales, Paris 1974. Avec le concours de Jean-Guy Modin, 252 pages, illustrations.

(4) « Les Juifs dans la Résistance française ». Paris, Le Pavillon, 1971, 365 pages.

(5) « La Résistance organisée des Juifs en France (1940-1944) ». Paris, Julliard, 1973, 317 pages.

(6) « L'Etoile Jaune à l'heure de Vichy. De Drancy à Auschwitz ». Paris, Fayard, 1973, 453 pages.

Le M.R.A.P. obtient le statut consultatif auprès de l'O.N.U.

Le M.R.A.P. vient d'être officiellement informé qu'il a été inscrit sur la Liste des Organisations Non-Gouvernementales dont l'O.N.U. « estime qu'elles peuvent apporter en certaines occasions une contribution utile aux travaux du Conseil Economique et Social ou de ses organes subsidiaires, ou à ceux d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies, sur des questions relevant de leur domaine d'activité ».

En lui conférant ce statut, les Nations Unies reconnaissent la représentativité, l'efficacité et la compétence du M.R.A.P. L'action de celui-ci s'en trouvera considérablement enrichie et renforcée.

Dans le cadre des relations qui vont ainsi s'établir, le M.R.A.P. recevra la totalité des informations de l'O.N.U. sur les problèmes se rattachant au racisme. Lorsque l'ordre du jour le concerne, il peut envoyer des observateurs aux sessions du Conseil Economique et Social, de la Commission des Droits de l'Homme, du Comité sur l'apartheid, du Comité sur la décolonisation, etc. Dans certains cas, il peut présenter des exposés écrits à ces divers organismes et être entendu au cours de leurs réunions. Il sera invité aux conférences internationales portant sur des problèmes qui relèvent de ses activités.

Cette décision des Nations Unies, qui honore le M.R.A.P. en son 25^e anniversaire, est l'aboutissement d'un processus engagé depuis un peu plus d'un an. Approuvant un bref rapport de Charles Palant, le congrès du M.R.A.P., en janvier 1973, avait donné mandat à la direction du Mouvement de poursuivre les démarches dans ce sens.

« L'Organisation des Nations Unies, avait déclaré Charles Palant, est née de l'engagement solennel des peuples alliés dans la guerre contre le fascisme, d'œuvrer — la paix revenue — à la poursuite de la coopération internationale autour des objectifs sacrés pour lesquels les peuples avaient consenti les plus grands sacrifices (...) Parlement des Etats, il s'en faut de beaucoup que l'O.N.U. soit le syndicat des peuples. Mais la lutte des peuples pour leur indépendance, leur dignité, la paix, a de profonds échos dans toutes les instances de l'O.N.U. (...) L'action du M.R.A.P. coïncide avec de nombreuses dispositions arrêtées par l'O.N.U. »

Le 14 juin, à Paris, une délégation du M.R.A.P. composée d'Albert Lévy, secrétaire général, du Dr François Grémy et Alexandre Castanheira, membres du bureau national, s'est entretenue avec M. Curtis Roosevelt, directeur du Comité des Organisations Non-Gouvernementales auprès du secrétaire général de l'O.N.U.

Une semaine à Aubenas...

Une semaine d'information contre le racisme a été organisée, fin mai, à Aubenas (Ardèche), par le comité local du M.R.A.P. et l'Association Culturelle pour les Travailleurs Etrangers, avec le concours du centre socio-culturel, de la bibliothèque municipale et des bibliothèques pour tous.

Un document commun de six pages a été diffusé, qui analyse les données actuelles du racisme et appelle à la réflexion sur les préjugés les plus courants visant les travailleurs immigrés ; il se termine par des indications concrètes pour l'action antiraciste, une bibliographie, des adresses utiles.

Par ailleurs, la semaine a été marquée par une exposition, des ventes de livres, et plusieurs projections du film « Mek-toub ? » d'Ali Galhem, dont l'une fut suivie d'un débat animé par Gilberte Conte, responsable du comité du M.R.A.P.

Commentant cette initiative, « Le Dauphiné Libéré » écrit, dans sa rubrique d'Aubenas : « Aujourd'hui, les Français, à moins qu'ils ne se bouchent les oreilles, sont informés du drame quotidien

des immigrés. Ils le connaissent, même s'ils refusent d'agir pour améliorer tant soit peu la situation dont ils sont involontairement, peut-être, responsables. Par contre, peu connaissent les raisons qui poussent les étrangers à immigrer en France, la façon dont ils sont considérés et finalement exploités par l'ensemble d'un système économique. »

Des « semaines » comme celle d'Aubenas sont donc fort utiles. « Le Dauphiné Libéré » souhaite, à juste titre, une plus grande participation des immigrés eux-mêmes aux débats que le comité local du M.R.A.P. prévoit d'organiser ultérieurement.

... et à Limay

Dans la même période (25-31 mai), une « semaine » antiraciste se déroulait également à Limay (Yvelines), tant il est vrai que cette formule apparaît aujourd'hui comme un moyen de plus en plus répandu d'information et de mobi-

lisation contre le racisme. C'est la Maison des jeunes de cette ville qui, avec le concours du M.R.A.P., a entrepris cette réalisation qui comportait une exposition, la diffusion gratuite de textes traduits d'écrivains algériens, turcs, africains, sud-américains, un spectacle (« Ça tourne rond », par la troupe de René Bourdet), une conférence-débat animée par Michel Garcia, membre du Bureau national du M.R.A.P.

« Paris-Normandie » du 23 mai écrit : « D'où est venue cette idée d'une semaine consacrée au problème du racisme ? » Gérard Noiret, directeur de la Maison des jeunes et des Services culturels de Limay, s'en explique : « C'est au cours d'une conversation avec des jeunes des Bas-Caillots, de jeunes Algériens qui racontaient leurs souvenirs de la guerre et les ennuis qu'ils avaient dans leur vie actuelle. En juin 73, on en a rediscuté à la M.J. Et puis, après les événements de Marseille, surtout, on a pensé que c'était un pôle d'intérêt urgent... »

Dès lors, contact a été pris avec le M.R.A.P., le directeur de la Maison des jeunes, et quelques jeunes se sont mis à la tâche...

Encore un exemple à suivre.

NOTRE CARNET

Darius MILHAUD

Le grand compositeur Darius Milhaud est mort à 81 ans, après une longue vie marquée par la maladie mais toujours riche de création, de passion, de générosité.

Son œuvre musicale est immense. Pionnier de la polytonalité, il a composé toute sa musique dans le souvenir d'une nuit d'adolescence à la campagne, cherchant, a-t-il écrit, à exprimer « ces mille musiques simultanées qui se précipitent de toutes parts vers moi ».

Né à Aix-en-Provence, d'une famille juive, Darius Milhaud commençait tous ses écrits autobiographiques par ces mots simples : « Je suis un Français d'Aix-en-Provence et de religion israélite. » Fidèle à cette définition de lui-même, il luttait contre l'antisémitisme et toutes les formes du racisme, avec le M.R.A.P. dont il était membre d'honneur.

DISTINCTION

Le grand musicien Georges Auric, membre de l'Institut, vient d'être élu président du Syndicat national des auteurs et compositeurs. Membre du Comité d'honneur du M.R.A.P., nous lui exprimons nos cordiales félicitations.

Hommage à M^e Blumel

A l'occasion du premier anniversaire de sa mort, un double hommage a été rendu à M^e André Blumel, qui fut le président-fondateur du M.R.A.P. A la soirée organisée par le Cercle Bernard-Lazare, notre Mouvement était représenté par Alexandre Chil-Kozlowski, secrétaire national. A celle qui s'est déroulée le 7 juin, à l'Hôtel Moderne, à l'initiative de l'U.J.R.E. et de « Presse Nouvelle Hebdo », Charles Palant, vice-président du M.R.A.P., a pris la parole, ainsi que M^e Charles Lederman, qui présidait, MM. Maurice Berlemont, conseiller de Paris, Roger Portal, de la présidence de « France-U.R.S.S. », et M^e Claude Willard, ancien collaborateur d'André Blumel.

Quelques francs contre le racisme

Une semaine au Mexique, trois semaines en Bulgarie, un voyage en avion à Dakar, deux séjours aux sports d'hiver : tels sont les cadeaux offerts, cette année, aux souscripteurs des traditionnels Bons de soutien émis par le M.R.A.P., et dont la diffusion vient de commencer.

3 F le bon, 30 F le carnet : joignant l'utile à (la perspective de) l'agréable, vous êtes invités à participer financièrement à l'action du Mouvement qui, pour se dépenser comme il le fait, a besoin de moyens importants.

25^{ème} anniversaire

mrpap

PRESIDENT : Pierre PARAF. **VICE-PRESIDENTS :** Charles PALANT, abbé Jean Pihan, Fred HERMANTIN. **SECRETARE GENERAL :** Albert LEVY.

COMITE D'HONNEUR

Bâtonnier Paul ARRIGHI, Georges AURIC, Claude AVELINE, Robert BALLANGER, Roger BASTIDE, Jean CASSOU, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Adolphe ESPIARD, Henri FAURÉ, Max-Pol FOUCHET, Marcel GROMAIRE, André HAURIQU, Pierre JOXE, Charles-André JULIEN, Alfred KASTLER, Henri LAUGIER, Alain LE LEAP, Michel LEIRIS, Jeanne LEVY, Darius MILHAUD, Théodore MONOD, Etienne NOUVEAU, Jean PAINLEVE, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Emmanuel ROBLES, Françoise ROSAY, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Jean SURET-CANALE, Jacqueline THOMPATENOTRE, VERCORS, Dr Pierre WERTHEIMER.

Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Jean DALSACE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Jean LURCAT, Léon LYONCAEN, André MAUROIS, Amiral MUSLIER, Marc SANGNIER, André SPIRE, Général Paul TUBERT, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'adhère au M.R.A.P.

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Adresse _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 10 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

AU FIL...

■ Succès du stage de formation organisé par le M.R.A.P., les 22 et 23 juin à Marly-le-Roi : une trentaine de militants y ont participé. Des exposés ont été présentés par M^e Fred Hermantin (Les données actuelles du racisme), Albert Memmi (Le racisme : pourquoi ? comment ?), Ernest Kahane (Le racisme devant la science), Albert Lévy (Bases et modalités de l'action du M.R.A.P.). Le dernier après-midi a été consacré à un passionnant échange de questions et de réponses sur tous les aspects de la lutte antiraciste.

■ Les films sur l'Afrique du Sud réalisés par « Dossiers 74 » et « Témoignages », que diffuse le M.R.A.P., ont été présentés en avril, mai et juin à Vincennes (Faculté et Théâtre Daniel Sorano), Dijon (deux M.J.C.), Chaville, Saint-Ouen-l'Aumône, Boulogne, Afortville, Ermont (M.J.C.), Soisy-sous-Montmorency (Loisirs et Culture). Dans chaque cas, les projections ont été suivies de débats.

■ Deux conférences de presse ont été organisées à Paris, par le M.R.A.P. : l'une, le 5 juin, avec le concours de l'U.G.T.S.F., de M^e Daniel Jacoby et Michel Blum, sur les luttes des travailleurs immigrés dans les foyers de l'A.D.E.F. ; l'autre, le 26 juin, sur les relations de la France avec l'Afrique du Sud (avec présentation de films).

■ Le comité du M.R.A.P. du Pas-de-Calais a tenu une réunion d'information, animée par le pasteur Doucé, le 10 mai, à Oignies.

■ Un débat sur le racisme, animé par George-Laure Pau, a eu lieu le 28 mai à la M.J.C. de Savigny-sur-Orge.

■ Albert Lévy, secrétaire général, a représenté le M.R.A.P. à la soirée organisée salle Pleyel par le Mouvement de la Paix, à l'occasion de son 25^e anniversaire.

■ Les films « Fin de Fiesta », « Haines » et « Come back Africa » ont été présentés par la M.J.C. de Remorantin (41) qui a consacré un mois aux problèmes de l'Amérique latine et à divers aspects du racisme. Jean-Pierre Garcia, au nom du M.R.A.P., a animé un débat sur l'apartheid.

■ Semaine sur l'immigration à Cholet (49), organisée du 4 au 7 juin par le comité local du M.R.A.P., l'Amicale Laïque, la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N.

DES JOURS

LE SYSTÈME SCOLAIRE EN ALGÉRIE

Les enseignements élémentaires et moyens

Une des revendications issue des travaux du colloque de Marly-le-Roi (1) était l'information des maîtres sur le système scolaire des pays d'origine des enfants qu'ils accueillent dans leurs classes.

Un récent et bref séjour en Algérie nous a permis de prendre des contacts avec des enseignants des enseignements élémentaire et moyen, et de recueillir un certain nombre d'informations qu'il nous a paru intéressant de transmettre, si incomplètes soient-elles.

On est frappé quand on arrive dans les villages, que ce soient les gros bourgs ou les villages perchés de Kabylie, par l'importance des constructions d'établissements scolaires; les villages les plus perdus ont une école. L'effort consacré à l'éducation est immense et le budget vient en seconde position après celui de la Défense nationale.

Au lendemain de l'indépendance, l'enseignement obligatoire et gratuit était instauré. Les lignes de force de cet enseignement étaient définies en 1964 par :

- l'arabisation progressive de l'enseignement;
- l'orientation scientifique et technique;
- l'unification de l'enseignement.

« Les objectifs essentiels poursuivis par le Pouvoir sont de trois ordres : répondre à la demande sociale d'éducation par la démocratisation; adapter l'enseignement aux besoins de développement de l'économie en donnant la priorité aux matières scientifiques; le rendre national grâce à l'arabisation, à l'algérianisation des maîtres et des programmes et à la transformation des contenus suivant les options du régime. » (Martens, 1973) (2).

L'âge d'entrée à l'école est de 6 ans et la scolarité est obligatoire jusqu'à 14 ans.

L'arabisation est une des données fondamentales en matière non seulement scolaire, mais de politique intérieure. Elle vise à donner une langue et une culture communes aux différents groupes ethniques qui constituent la popula-

tion algérienne. Ces groupes utilisent des langues différentes : les Arabes et les Berbères arabisés parlent l'arabe dialectal non écrit qui, suivant les régions, est plus ou moins proche de l'arabe classique, les Berbères (autour de 3 millions) — Chaouïas, Mozabites, Kabyles et Touareg — parlent des langues non écrites. La langue nationale est donc l'arabe classique littéraire; tous les examens comportent une épreuve de langue arabe et un niveau de connaissance de la langue arabe au moins égal au C.E.P. est obligatoire pour tous les fonctionnaires. L'arabisation a pour but la lutte contre la déculturation massive dont a été victime le peuple algérien pendant la colonisation, et la restauration de l'indépendance culturelle.

Nous nous limiterons à la présentation des enseignements élémentaire et moyen qui couvrent la scolarité obligatoire.

L'enseignement élémentaire

En 1964 était instaurée l'arabisation totale de l'enseignement de la première année de l'enseignement élémentaire, équivalent du primaire français, avec comme objectif : « la réduction dans les années suivantes de l'horaire de français au profit de celui de l'arabe. La langue française devenant en Algérie une langue privilégiée, conservant pour quelque temps un rôle de langue véhiculaire. » Actuellement, l'enseignement des deux premières années de l'enseignement élémentaire est fait exclusivement en arabe. En troisième année, le français est introduit. Avant d'entrer dans le détail, il convient de préciser que l'enseignement élémentaire est à mi-temps : les enfants reçoivent 24 heures de cours par semaine à raison de 4 heures d'enseignement de base pendant 5 jours; ces 4 heures sont soit groupées, soit divisées en 2 heures le matin et 2 heures l'après-midi, en fonction des disponibilités en locaux et en enseignants. Une moyenne de 4 heures par semaine d'animation culturelle (éducation musicale, dessin, travaux manuels) s'ajoute à l'enseignement de base. A partir de la troisième année, les enfants reçoivent un enseignement en arabe et en français. Sont enseignées en arabe : la langue, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, la morale et la religion. Les

mathématiques sont enseignées en arabe jusqu'à la cinquième année, à partir de la sixième année elles sont enseignées en français. Au terme de la sixième année d'école élémentaire, l'enfant passe un examen d'entrée à l'enseignement moyen, examen qui, cette année, est transformé en concours. En cas d'échec, l'enfant passe en septième année d'enseignement élémentaire, classe de fin d'études, où il présente le certificat de fin d'études, dont la réussite lui permet de passer le concours d'entrée en deuxième année d'enseignement moyen (cf. l'organigramme). Pour ceux qui arrêtent leurs études à la fin du premier cycle, une année de préformation professionnelle a été créée.

L'enseignement est assuré par des instructeurs qui ont pour formation le brevet d'enseignement moyen plus une année d'institut technologique (formation pédagogique accélérée) et par des instituteurs qui ont le bac ou qui ont passé un concours avec le niveau de la première. Compte tenu du manque de cadres, il est fait appel à des coopérants, essentiellement pour l'enseigne-

« Éducation à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Blach. Présidence : Yves Boulongne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation : Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de *Droit et Liberté* ou paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 3 F pour les abonnés à *Droit et Liberté*.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris-18^e avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).



ment de l'arabe : ce sont des Palestiniens, Syriens, Égyptiens, Tunisiens et Irakiens. Les coopérants français sont de moins en moins nombreux au niveau de l'enseignement moyen et n'interviennent plus au niveau de l'enseignement élémentaire. Des efforts considérables ont été faits pour la formation des enseignants; à la veille de l'indépendance, les Algériens ne constituaient que 15 % des instituteurs de l'enseignement élémentaire.

La durée de l'enseignement hebdomadaire est de 24 heures de cours et de 6 heures d'animation culturelle et sportive.

Le nombre d'élèves par classe est très élevé (46,5 en moyenne pour le pays).

En résumé, ce qui caractérise l'enseignement élémentaire c'est le mi-temps et l'enseignement en arabe et en français à partir de la troisième année. Nous attirons l'attention sur le fait que l'enfant passe quotidiennement d'une structure linguistique à une autre, d'un système d'écriture qui va de gauche à droite à un système qui va de droite à gauche; chaque langue a des caractères et une syntaxe propres. D'autre part, on doit ajouter la pratique de l'arabe dialectal ou d'une langue berbère dans les jeux, à la maison et dans la communauté de vie.

L'enseignement moyen

L'enseignement moyen comprend quatre années d'études, il est donné dans les collèges d'enseignement moyen général, polytechnique, industriel, commercial ou agricole, et sanctionné par un brevet d'enseignement moyen (B.E.M.), bilingue ou arabisé, à option, qui ne donne pas automatiquement accès à l'enseignement secondaire. Le passage au secondaire est fonction des résultats des quatre années d'études. Les élèves sont alors orientés vers le lycée d'enseignement général, le lycée technique ou le technicum. Le but du technicum est « de pourvoir aux besoins du développement en cadres moyens, intermédiaires indispensables entre les techniciens supérieurs et la machine automatisée d'une

part et la masse des ouvriers spécialisés. »

L'orientation essentielle consiste à renforcer les collèges techniques. Dans l'enseignement moyen, l'horaire hebdomadaire est de 30 heures.

Les professeurs de l'enseignement moyen sont recrutés avec le bac complet plus une année de formation pédagogique à l'institut technologique, ou sur concours avec le niveau de terminale et une année de formation pédagogique. A la veille de l'indépendance, les Algériens ne constituaient que 20 % des professeurs dans le secondaire.

La durée hebdomadaire de l'enseignement est de 22 heures. Les programmes visent à préparer les élèves à la vie active, à leur donner les possibilités de devenir rapidement productifs et à répondre aux besoins du développement de l'économie nationale.

Enseignement général	Horaires de l'enseignement moyen			
	4 ^e	3 ^e	2 ^e	1 ^e
Maths	5 h	5 h	5 h	5 h
Sciences	2 h 30	2 h	2 h	2 h
Arabe	5 h 30	6 h	7 h 30	7 h 30
E.C.M.R.	1 h	1 h	1 h 30	1 h 30
Français	4 h	4 h	6 h	6 h
Histoire	1 h	1 h	1 h	1 h
Géographie	1 h	1 h	1 h	1 h
Langues	4 h	4 h	—	—
Activités éducatives	6 h	6 h	6 h	6 h

Avec la scolarité obligatoire, « le nombre des filles dans les écoles s'est accru plus rapidement que celui des garçons mais ne représentait que 30 % de l'effectif global en 1969; dans les zones rurales les traditions s'y opposent ». (Martens) (2). En effet, il n'est pas rare de voir les parents retirer leurs filles de l'école quand elles atteignent l'âge de 14-15 ans. C'est une des raisons pour lesquelles la mixité existe à un échelon très limité et se heurte au modèle traditionnel du statut de la femme dans la société et dans son rapport à l'homme.

Autre composante importante de l'enseignement : l'introduction de l'enseignement coranique, religieux et moral (E.C.R.M.), source fondamentale de l'éducation et de l'algérianité. « Résultat d'un dialogue inextricable entre les structures profondes de la société et les normes proposées par le message religieux, la religion historique est une des formes de la conscience que la communauté prend d'elle-même. » (Bourdieu, 1970) (3).

L'enfant qui arrive en France

L'enfant déjà scolarisé qui arrive en France, se trouve confronté à un système scolaire beaucoup plus contraignant quant aux horaires et dans lequel l'arabe et l'enseignement coranique porteurs d'autres valeurs sont exclus; les fêtes sont celles du calendrier chrétien.

A classe égale, le niveau de l'enfant sera plus faible compte tenu du mi-temps pratiqué, sur lequel une moitié de l'enseignement est en français, l'autre en arabe, seulement à partir de la troisième classe (équivalent du C.E. 2), du faible niveau de formation des maîtres et de la densité de fréquentation des classes.

On doit ajouter que les zones de migration sont essentiellement rurales et que l'analphabétisme des parents est fréquent. Et enfin et surtout, qu'ils appartiennent aux classes les plus défavorisées.

En conséquence, les enseignants devront prendre en compte ces réalités afin de faciliter l'intégration de l'enfant dans la classe et de lui donner les moyens de compenser son retard sans créer un sentiment d'infériorité ni déprécier l'école et le pays de l'enfant. D'autre part, le faire s'exprimer sur sa vie en Algérie sera source d'enrichissement et de connaissances pour les autres enfants de la classe, de valorisation pour lui-même, et lui permettra d'être reconnu dans son identité culturelle.

Le passage d'un système scolaire à un autre et l'adaptation de l'enfant à ce nouveau milieu nous renvoie au problème global, sous-jacent, de l'adaptation et de la transplantation. Mais, sachant la place que tient l'école dans la vie de l'enfant, nous insistons sur le rôle déterminant et sur la responsabilité des enseignants et de l'Education nationale dans l'échec ou la réussite non seulement scolaire, mais sociale de ces jeunes Algériens.

Marie-Claude MUNOZ.

(1) Le colloque de Marly-le-Roi sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants s'est tenu les 16 et 17 mars dernier. Un important dossier en fera le compte rendu dans « *Droit et Liberté* » de septembre.

(2) Martens J.-C. Le modèle algérien de développement. Bilan d'une décennie 1962-1972. Alger. S.N.E.D., 1973.

(3) Bourdieu P. Sociologie de l'Algérie. Paris, P.U.F., 1970. Que sais-je?, n° 802, 3^e édition.

Le Monde, Dossiers et Documents. Juin 1974 : « Le développement de l'Algérie douze ans après l'indépendance. »



bilytis

PARIS



**Bon pour un catalogue
en couleurs à retourner
à BILYTIS BP 233
75063 Paris Cedex 02**

Je désire recevoir gratuitement
le catalogue et la liste des de-
positaires BILYTIS

M. _____

